l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 623 - 8 F

15 NOVEMBRE 1985



Donnons des oreilles à la terre.

Souscrire aux emprunts de la C.N.T., c'est participer à la modernisation de notre réseau téléphonique et au maintien de l'avance technologique des télécommunications françaises.

C'est donner des oreilles à la terre.



ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD

CNT

Caisse Nationale des Télécommunications

Prêtez l'oreille à nos emprunts.

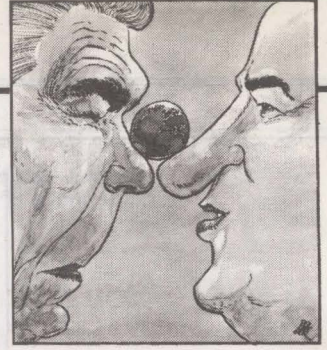
20, av. Rapp 75341 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 705.94.39.

Rester sur place quand on peut avancer, ça n'a pas de sens.



CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens près de chez vous.



SOMMAIRE

« L'UNITE » N° 623

4 FRANCE

Parti socialiste : à vos marques, prêts, partez ! par Claude Estier.
Femmes : un petit 10 %.
Qu'est-ce qui fait courir les cumulards, par Jean-Pierre Bedeï.

8 IMMIGRATION

A quand l'apartheid en France ? par Jean Liberman.

10 MONDE

Est-Ouest : vers une nouvelle détente ? par Carlos Ferreri-Lopez.
Eurêka : l'Allemagne traine les pieds, par Jérôme Vaillant.



Gamma

13 POLITIQUE INTERNATIONALE EN BREF

par Carlos Ferreri-Lopez et Jean Liberman.

14 INDUSTRIE

Salut les artistes, par Stephen Gere.

17 POLITIQUE FRANÇAISE EN BREF

par Martine Ducousset.

18 SYNDICAT

C.g.t. : c'est pas Waterloo mais déjà la Bérézina, par Claude Jadoul.

20 LIVRES

par Nicole Chaillot.

25 MEDECINE

Sida : patience et longueur de temps d'abord, par Louis Lareng.

27 ECOLE

Aménagement du temps scolaire : une fête pour les enfants, par Philippe Maquat.
Création d'emplois : la décentralisation c'est aussi fait pour ça, par Philippe Maquat.

30 TELEVISION

par Fabian Gastellier.

33 SOCIETE

Litiges : drôles de drames, par Denis Dangaix.
Logement : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les charges..., par Denis Dangaix.
Faim dans le monde : eh bien chantez maintenant, par Catherine Duval.

36 CHRONIQUE LITTERAIRE

par Claude Glayman.

38 JEUX

par Rémy Albert.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

SOCIALISTES, A VOS MARQUES, PRETS, PARTEZ

PAR CLAUDE ESTIER

LA Convention nationale qui a siégé ce week-end avait une rude tâche devant elle puisqu'elle devait à la fois arrêter le dispositif électoral du Parti socialiste, c'est-à-dire l'ensemble des listes de ses candidats pour les élections législatives et régionales du 16 mars 1986 et, d'autre part, élaborer, à partir du document de base que nous avons analysé la semaine dernière, les propositions des socialistes pour la prochaine législature. Au terme de longues discussions qui ont été dominées par une volonté de sérieux et de compréhension réciproque entre les différentes sensibilités du Parti, cette double mission a été accomplie. Un mois à peine après le Congrès de Toulouse, et contrairement à ce que voulaient croire ceux qui prennent toujours leurs désirs pour des réalités, il a été prouvé que la synthèse réalisée alors n'était pas un vain mot : c'est un parti uni et rassemblé qui est prêt, dès maintenant, à s'engager dans la grande bataille contre la droite.

La désignation des candidats socialistes est toujours un exercice difficile dans la mesure où elle doit allier la procédure démocratique, qui donne la parole aux militants, et l'autorité de la direction, qui doit veiller à ce que les candidatures retenues répondent aux critères de qualité et d'équilibre tant à l'intérieur du Parti que vers l'extérieur, puisqu'il s'agissait aussi d'accueillir sur les listes socialistes des personnalités non membres du Parti.

Dans l'immense majorité des cas, la Convention nationale a ratifié purement et simplement les choix proposés par les fédérations départementales et résultant eux-mêmes des votes dans les sections. Mais il lui restait à trancher, comme les statuts du Parti lui en donnent le pouvoir, un certain nombre de cas difficiles. Il s'agissait d'abord, d'assurer les candidatures de plusieurs ministres qui n'avaient pu recevoir jusque-là d'affectation. Cela a donc été fait pour Jack Lang, tête de liste dans le Loir-et-Cher, Yvette Roudy, seconde derrière Louis Mexandeau dans le Calvados, Henri Nallet dans l'Yonne, Alain Calmat dans le Cher et Huguette Bouchardeau, dans le Doubs. Cette dernière représente, avec la sensibilité qui est la sienne, l'une des trois directions de l'ouverture qui a pu être réalisée dans l'élaboration des listes socialistes, les deux autres étant personnifiées par Olivier Stirn, venu du centre droit, dans la Manche et par Henri Fiszbin, leader des « communistes critiques », dans les Alpes-Maritimes.

Toujours au plan de l'ouverture, la Convention avait à se prononcer sur l'accord proposé au Mouvement des radicaux de gauche et qui implique qu'en plus de sept ou huit sièges laissés à des députés sortant de cette formation, deux places d'éligibles soient offertes à son actuel président, François Doubin en l'occurrence, la tête de liste dans l'Orne et au secrétaire d'Etat Roger-Gérard Schwartzenberg, proposé en troisième position dans le Val-de-Marne. C'est seulement ce mercredi, après la réunion de son comité directeur, que le M.r.g. devait faire savoir s'il acceptait ces bases d'accord qui, pour le P.s. représentaient le maximum de concessions envisageables.

Les autres décisions de la Convention portaient sur des litiges internes au P.s. notamment dans les départements du Languedoc-Roussillon, en Moselle, dans le Puy-de-Dôme, en Seine-Maritime, pour les législatives et dans une vingtaine d'autres pour les régionales. Elles ont toutes été prises avec la volonté de respecter à la fois l'accord du 6 juillet sur la répartition des postes éligibles entre les différentes sensibilités et les décisions du Congrès de Toulouse visant en particulier à ce que les députés non rééligibles puissent se retrouver au moins en bonne place sur les listes régionales. L'ensemble du dispositif ainsi retenu et consigné dans le rapport de Jean Poperen a été approuvé sur 55 mandats contre 9 et 8 abstentions, ce qui signifie que si quelques difficultés subsistent sur le terrain, c'est à une très large majorité qu'ont été investis l'ensemble des candidats socialistes et cela alors que dans tous les autres partis, des tractations et des conflits persistent dans de nombreux départements.

En désignant l'ensemble des candidats socialistes pour les législatives et les régionales de mars 1986 et en arrêtant les grandes propositions faites aux Français, la Convention nationale a donné le départ de la grande bataille contre la droite.

© Fondation Jean-Jaurès



Pascal Lebrun

Michel Rocard à la Convention.



Yvette Roudy et Edith Cresson.



Lionel Jospin.

Pascal Lebrun

La Convention des 9 et 10 novembre avait aussi un caractère programmatique et ce second aspect a été au moins aussi important que le premier. Un travail très précis a été effectué pour tirer du document de base établi sous la responsabilité de Dominique Strauss-Kahn les propositions clés qui marqueront la prochaine campagne du P.s. Il reste – ce sera fait dans les jours qui viennent – à en assurer la rédaction définitive dans un texte simple et clair qui puisse trouver l'impact nécessaire dans l'opinion publique.

Mais, comme l'ont noté plusieurs observateurs, le ton de cette campagne a été donné tant par les orientaions définies par la Commission des résolutions que par les principales interventions entendues en séance plénière, en particulier celles de Michel Rocard, de Jean-Pierre Chevènement et enfin de Lionel Jospin. Tous ont été d'accord pour considérer que la bataille des législatives serait d'abord une bataille droite contre gauche et que le Parti socialiste, porteur des valeurs de la gauche, ne devait en aucun cas mettre son drapeau dans sa poche. Il ne doit pas oublier, a dit Michel Rocard, qu'il est l'héritier d'une grande histoire à laquelle il doit rester fidèle, tandis que Jean-Pierre Chevènement, soulignait que « les concessions faites à l'adversaire avant même de l'affronter sont le prélude à la déroute ». Témoignant du même souci d'inscrire clairement nos propositions dans notre identité socialiste, Lionel Jospin s'est attaché à son tour à mettre en lumière ce qui différencie la gauche de la droite sur les grands problèmes présents :

– l'information et la communication, que nous voulons continuer à libérer, alors que la droite veut seulement les privatiser pour les placer sous la coupe du groupe Hersant qui aura « ses » députés dans la prochaine Assemblée nationale ;

– le secteur public industriel et bancaire, que nous voulons à la fois démocratiser et développer suivant une logique industrielle, alors que la droite veut le privatiser suivant une logique patrimoniale et de profit ;

– les immigrés, que nous voulons intégrer au maximum alors que la droite veut soit les assimiler, soit les expulser après avoir mis en œuvre une série de discriminations inacceptables ;

– la fiscalité, que nous voulons continuer à rendre plus équitable, alors que la droite veut seulement la réformer au profit des plus riches, par exemple en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes.

– la protection sociale, que nous voulons préserver en assurant son financement de façon plus juste, alors que la droite veut la démanteler pour revenir peu à peu à un système d'assurances privées ;

– la conception de l'Etat, dont nous voulons non pas qu'il dirige mais qu'il impulse l'économie, alors que la droite veut un Etat faible et archaïque ;

– la sécurité, problème difficile sur lequel la gauche au pouvoir s'efforce d'agir, alors que la droite cherche seulement à l'exploiter ;

– la politique étrangère, enfin, que la gauche met au service

(suite en page 6)



Pascal Lebrun

Dominique Strauss-Kahn.

(suite de la page 5)

de l'indépendance nationale et du rayonnement de la France dans le monde, alors que la droite est prête à l'alignement sur les Etats-Unis, comme le souligne la prise de position de Jacques Chirac en faveur du projet de « guerre des étoiles » de Reagan.

Ces exemples, auxquels on peut en ajouter bien d'autres, soulignent s'il en était besoin que les valeurs de la gauche n'ont rien perdu ni de leur force ni de leur actualité. La plate-forme dont la rédaction définitive sera prête dans quelques jours le montrera sans équivoque. Comme l'a encore souligné le premier secrétaire en concluant son intervention : face à une droite qui est plus à droite que jamais, il n'est pas souhaitable que nous soyons moins à gauche. C'est le langage qu'attendaient les candidats socialistes qui sont maintenant prêts à se battre et tout le Parti avec eux.

FEMMES : UN PETIT 10%

Certes il ne s'agit pas de pavoiser mais les choses étant ce qu'elles sont c'est au groupe socialiste que les femmes seront les plus nombreuses – et de loin – dans la prochaine Assemblée.

Le problème du nombre de femmes socialistes susceptibles d'être élues en mars 1986 a donné lieu ces dernières semaines à diverses actions et manifestations dont celle conduite par Yvette Roudy, Edwige Avice, Edith Cresson et Catherine Lalumière au cours du congrès de Toulouse. Ces actions ainsi que celle menée au sein du bureau exécutif par Martine Buron et Véronique Neiertz ont abouti à un résultat qui, tout en étant encore loin du quota de 20 % qui avait pu être appliqué aux élections européennes, marque un progrès par rapport à la situation actuelle.

Le prochain groupe socialiste à l'Assemblée nationale devrait en effet compter un minimum de seize femmes députées. Neuf d'entre elles avaient été désignées directement par les militants de leur fédération. Ce sont Edwige Avice (Paris) Martine Frachon (Yvelines), Marie Jacq (Finistère), Catherine Lalumière (Gironde), Ginette Leroux (Maine-et-Loire) Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis), Jacqueline Osselin (Nord), Odile Sicard (Isère), Marie-Jo Sublé (Rhône). La direction du parti est intervenue avant la Convention pour assurer la tête de liste à Edith Cresson dans la Vienne et à Georgina Dufoix dans le Gard. La Convention elle-même a rétabli la situation en tête de liste de Renée Soum dans les Pyrénées-Orientales et de Christiane Mora dans l'Indre-et-Loire et celle, en seconde position, de Ghislaine Toutain dans la Marne. Enfin, elle a désigné Yvette Roudy en seconde place dans le Calvados et Huguette Bouchardeau également en seconde place dans le Doubs.

Rappelons qu'aux législatives de 1973, le groupe socialiste ne comptait aucune femme. Il y en avait deux en 1978 et 22 en 1981 sur un groupe de 280 députés, soit un peu moins de 8 %. Les désignations retenues pour 1986 permettront de porter ce pourcentage à près de 10 % pour les législatives et aux environs de 13 % pour les régionales. C'est un résultat qu'on peut encore juger insuffisant mais qui n'en est pas moins à porter à l'actif du Parti socialiste dont le groupe sera, de toute façon, dans la prochaine assemblée celui qui comptera le plus de femmes, la plupart d'entre elles ayant acquis soit au gouvernement, soit dans la législature qui s'achève une expérience et une compétence qui font d'elles des candidates indiscutables.

C.E.

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES CUMULARDS ?

Certainement pas l'appât du gain, ni la boulimie d'honneurs. Non plutôt une pente électoraliste naturelle favorisée jusqu'aujourd'hui par le scrutin majoritaire.

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

MAURICE POURCHON, député, conseiller municipal de Clermont-Ferrand, président du Conseil régional d'Auvergne, conseiller général du Puy-de-Dôme, président de la C.a.e.c.l. La carte de visite est copieusement remplie. C'est celle d'un « cumulard » socialiste. Chaque parti a les siens.

En mars 1986, Maurice Pourchon, s'il est réélu député, sera contraint de faire un choix. Il devra se délester d'un mandat. Car le gouvernement est parti en guerre contre les élus aux trop nombreuses casquettes. Il vient d'adopter un projet de loi visant à limiter le cumul des mandats. Le texte sera examiné par l'Assemblée nationale le 27 novembre. Son objectif ? Empêcher qu'un seul et même élu puisse engranger plus de deux des mandats ou fonctions suivantes : parlementaire, représentant au Parlement européen, conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, maire d'une commune de 9 000 habitants ou plus, maire adjoint d'une commune de 100 000 habitants ou plus, excepté Paris, président de communauté urbaine. De plus, on ne pourra être simultanément président de conseil général et de conseil régional. Des dispositions mises en vigueur progressivement, et qui s'appliqueront au fur et à mesure du renouvellement des mandats des élus concernés. Le gouvernement est donc venu à bout d'un des plus tenaces serpents de mer de la vie politique française.

Fâchés, les cumulards de ces mesures restrictives ? Non, pas tous. « Je suis tout à fait d'accord avec ce projet de loi, affirme Maurice Pourchon, il permettra à davantage de gens de participer à la vie politique.

Si je suis élu député en 1986, je quitterai le conseil général du Puy-de-Dôme ». Et puis pour être cumulard il faut avoir une belle santé. L'agenda de Maurice Pourchon déborde d'activités : deux jours à Paris, cinq jours en Auvergne, inauguration des chrysanthèmes le week-end, traitement des dossiers le reste du temps. Au total, des journées de douze heures au minimum. Pas de quoi souffler. Envolée, la vie de famille. D'autant que la décentralisation a apporté un surcroît de travail aux élus. Avec les nouvelles dispositions ceux-ci disposeront de davantage de temps pour se consacrer aux mandats qu'ils conserveront.

Mais, au fait, qu'est-ce qui fait courir les cumulards ? Contrairement à une idée trop souvent répandue dans l'opinion publique, tous ne « trustent » pas les mandats pour « s'en mettre plein les poches ». Maurice Pourchon

a constaté qu'il était loin d'être l'élu le mieux payé de sa région. « On cumule parce que c'est un argument électoral », observe-t-il. Elu au conseil municipal de Clermont-Ferrand, il y a vingt ans, il est devenu conseiller général en 1970 dans un canton de 80 000 habitants représentant la moitié de la circonscription. Qui, mieux que lui, pouvait alors briguer la députation en 1978 ? D'autant qu'un an auparavant, il avait été porté à la présidence du conseil régional. C'est donc bien souvent un souci d'efficacité politique qui pousse au cumul. Une démarche favorisée et amplifiée par le scrutin majoritaire. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard, si le problème du cumul des mandats a été évoqué déjà au cours du Conseil des ministres qui a adopté le projet de loi instaurant le mode de scrutin à la proportionnelle.

Bien acceptées par la gauche, les mesures visant à restreindre le cumul divisent l'opposition. L'U.d.f. y est favorable, au moins au niveau du principe. « On ne peut pas crier à la manœuvre politique chaque fois que le gouvernement nous propose une mesure justifiée », déclare Jean-Pierre Soisson. Toujours animé de son esprit d'opposition systématique le R.p.r. y est très fortement hostile.

Reste à attendre l'attitude du Sénat, car les dispositions concernant les parlementaires sont l'objet d'une loi organique devant être votée par les deux assemblées dans les mêmes termes. Mais on voit mal ce qu'aurait à gagner le Sénat à s'opposer à un projet de loi très public, approuvé par la majorité de l'opinion.

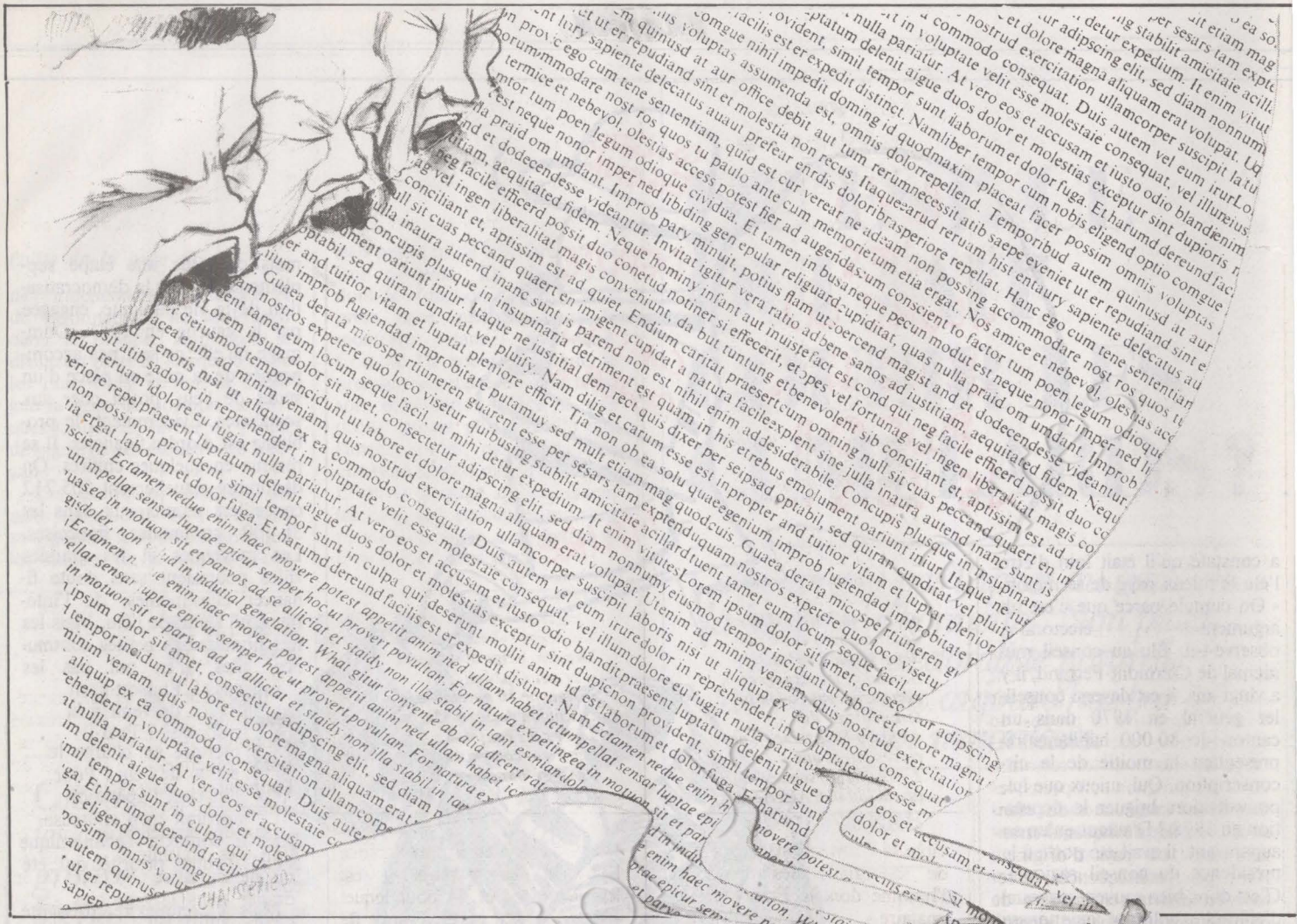
Conséquence de la décentralisation et de la réforme du mode de scrutin, la restriction des cumuls constitue une étape supplémentaire dans la démocratisation de la vie publique, engagée par la gauche en 1981. Dommage qu'elle ne soit pas accompagnée de la mise en place d'un statut de l'élu, projet cher aux socialistes. Evidemment, le problème est d'ordre financier. Il se résume en quelques chiffres. On dénombre actuellement 505 712 conseillers municipaux dans les 36 400 communes françaises. Les moyennes et les grandes villes pourraient sans doute financer elles-mêmes, de l'intérieur, un statut de l'élu. Mais les très nombreuses petites communes, elles, n'en ont pas les moyens. L'Etat est-il en mesure de venir à la rescousse ? Peut-il prendre en charge le statut de l'élu ? Pour l'instant, l'opération apparaît trop coûteuse. Dans le contexte économique actuel, d'autres priorités ont été choisies.

Mais la complexité croissante de la gestion des collectivités locales, les effets de la décentralisation et la grande disparité des indemnités perçues par les conseillers généraux de différents départements, contribueront à faire du statut de l'élu une préoccupation de plus en plus à l'ordre du jour. ●





Maurice Pourchon.



A QUAND L'APARTHEID EN FRANCE ?

PAR JEAN LIBERMAN

Chiffres truqués mais fantasmes certains, les récents débats sur l'immigration mettent en lumière les mécanismes parfaitement résistibles de l'imposture. Il nous reste à la dégonfler sans prudence ni frilosité par un combat au corps à corps, chiffres contre chiffres, raison et arguments contre mensonges et haine.

ALORS que les menaces les plus graves se précisent et s'exaspèrent vis-à-vis de l'immigration, du côté de l'opposition – récupérant largement les thèmes du Front national – Jean Daniel n'a pas tort de relever que le fond du débat sur les immigrés, qui apparaît de plus en plus central pour les prochaines élections, dépend de l'idée que l'on se fait de l'identité française.

Idées foncièrement antinomiques, comme on s'en est aperçu la semaine dernière dans le duel privé qui opposait ce dinosaure d'Alain Peyrefitte (l'ancien garde des sceaux, auteur de la loi « Securité et liberté »), représentant des bonnes gens qui ont une inquiétude viscérale vis-à-vis des immigrés » et ce jeune audacieux d'Harlem Désir, président de S.o.s. racisme pour qui « l'on ne saurait expliquer les difficultés de la France par l'immigration » source selon lui de diversité, donc de richesse. Deux conceptions incompatibles entre, d'un côté, une citoyenneté française, fruit d'une société multiraciale et multiculturelle, ce qui suppose une politique d'insertion des immigrés, et de l'autre la crispation sur un Hexagone refermé sur le « bon Français de souche » pour qui, selon l'image forgée par Le Pen, l'immigré est devenu le bouc émissaire de tous nos maux : chômage, délinquance, parasitisme ruineux...

S'il faut se réjouir que le chef de file de S.o.s. Racisme descendant dans l'arène, ait préféré l'empoignade et la réponse argumentée à la simple condamnation, on pourrait cependant s'inquiéter de l'hermétisme mutuel de deux discours parallèles entre un Harlem Désir considérant que « le problème n'est pas l'immigration mais le racisme » et l'éditorialiste du Figaro affirmant, au contraire, que « le racisme est la conséquence d'une immigration incontrôlée ».

Absence de vrai dialogue, assurément aggravée par la radicalisation, sinon la « lepénisation » croissante et significative du langage du grand prêtre R.p.r. Tandis que pour Le Pen : « 3 millions d'étrangers c'est 3 millions de chômeurs », Peyrefitte dresse un tableau pareillement inspiré : « 5 (?) millions d'immigrés, 500 000 clandestins, 3 millions de chômeurs, un flux migratoire

Les vrais chiffres de l'immigration

On dit tellement tout et n'importe quoi sur le nombre des immigrés vivant en France qu'il est bon, parfois, de s'appuyer sur la réalité des chiffres. C'est possible aujourd'hui grâce aux statistiques toutes fraiches du ministère de l'Intérieur. Des statistiques intéressantes à plus d'un titre. Primo : la population étrangère immigrée en France est passée de 4 470 495 personnes en 1983 à 4 485 715 en 1984, soit une augmentation de 0,38 % – on est loin des 6 millions dénoncés sans cesse par Jean-Marie Le Pen. Secundo : les étrangers non-européens (selon la terminologie du « Figaro-Magazine ») ne représentent que 1 950 000 personnes (dont 780 000 Algériens, 520 000 Marocains et 135 000 ressortissants des pays d'Afrique noire) et non 2 600 000 comme l'affirme l'hebdomadaire de Robert Hersant. Tertio : les immigrés clandestins sont estimés à 300 000 personnes. Enfin, en ce qui concerne l'aide au retour, près de 20 000 immigrés (soit 40 à 45 000 personnes) devraient en avoir bénéficié fin 1985 – 56,3 % d'entre eux sont Maghrébins, et 23 % Portugais. Voilà les chiffres. Ah, encore un détail : on compte 630 000 immigrés ressortissants des pays de la C.e.e. C'est-à-dire presque autant que d'Algériens. Mais sans doute le « Figaro-Magazine » ne considère-t-il pas le baron Empain, belge de son état – et qui s'est fait dimanche 10 novembre le champion de Jean-Marie Le Pen à l'émission « 7 sur 7 » – comme un immigré dangereux ?

M.D.

amplifié depuis 1981, des femmes maghrébines plus fécondes que les Françaises... pour en venir à des conclusions semblables : « Avec 10 % d'immigrés la cote d'alerte est atteinte, il faut donc, pour renverser le solde migratoire, expulser les immigrés : de 40 000 à 100 000 par an. » Bref l'on n'a pas besoin d'associer le F.n. au pouvoir puisque R.p.r. et U.d.f. reprennent son « La France aux Français » ; le premier affirmant désormais sans ambages que « la France ne doit pas devenir une société pluriculturelle » et la seconde qu'« il faut privilégier l'assimilation à l'insertion ».

On ne s'étonnera donc pas que F.n., R.p.r. et U.d.f. soient déjà sur une même longueur d'onde répressive à propos de mesures telles que le rétablissement du visa pour les ressortissants des pays non européens, les expulsions immédiates des clandestins et des délinquants étrangers vers leur pays d'origine... Avec, pour conséquences, le retour en arrière, en matière de sécurité, aux contrôles d'identité banalisés (au faciès) et l'établissement de documents d'identité infalsifiables (électroniques).

Déshonorant pour la France

Mais Peyrefitte, en s'en prenant de plus aux familles (trop prolifiques) des Maghrébins ainsi qu'à leur logement (auxquels ils ne consacreraient qu'une part insuffisante de leurs revenus) et, chose plus grave, en remettant en cause l'automaticité de la naturalisation française pour les Beurs (franco-maghrébins) nés en France, a franchi un pas de plus en s'alignant cette fois complètement sur les positions ségrégatives, et d'apartheid, de l'extrême-droite.

Comme c'est notre système de protection sociale qui expliquerait le volume de l'immigration, R.p.r. et U.d.f. ont rejoint le F.n. pour préconiser de réserver les prestations familiales courantes aux seuls nationaux français. « Politique de ségrégation d'autant plus odieuse, écrit la Ligue des droits de l'homme, qu'elle frappe les enfants... et ne bafoue pas seulement les dispositions de la loi de 1972, réprimant toute discrimination ethnique, mais viole la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme dont la France est signataire ».

R.p.r. et U.d.f. ont également repris à leur compte la vieille revendication du F.n. de refonte des procédures automatiques d'accès à notre nationalité du Code de nationalité française. En particulier les articles 23 (accordant la nationalité française à tout enfant né en France lorsque l'un de ses parents y est lui-même né) et 44 pour lequel « tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité s'il réside en France à cette date »... Car ainsi s'explique, selon « National Hebdo », organe du F.n. « la dégénérescence du sentiment national en France ».

La réforme consisterait à remplacer l'automaticité par une demande volontaire du postulant à acquérir la nationalité française, laquelle « doit se mériter ». Mais on ignore par qui et sur quels critères s'obtiendrait l'attribution.

Sont remises en cause également par le F.n. les cas d'acquisition de la nationalité par mariage mixte ou par les anciens ressortissants des colonies françaises. Le même F.n. surenchérit (mais n'est-on pas prompt à l'imiter !) en demandant « la stricte application », voire « l'élargissement », des articles concernant la déchéance de la nationalité française... En parlant même d'effets rétroactifs de triste mémoire !

Il est clair que, face au dangereux programme de revanchisme xénophobe – générateur de racisme généralisé – du gros de l'opposition, qui risque de saper demain tous les efforts accomplis en vue de l'accueil et de l'intégration des travailleurs immigrés, nul ne saurait se contenter de se draper dans la toge des sentiments antiracistes. Le déferlement fascisant des forces droitières, ne répugnant à aucune démagogie pour l'emporter, n'est pas que déshonorant pour l'image de la France dans le monde, il peut être, à en juger par les déchaînements de violence de l'Angleterre de Mme Thatcher, lourd de périls futurs pour notre pays.



Or le récent dossier, tissé de chiffres truqués du « Figaro-Magazine » a mis en lumière les mécanismes, parfaitement résistibles de l'imposture. La dégonfler par un combat au corps à corps, chiffres contre chiffres, raison finalement et arguments contre mensonges et haine, comme nous y incitent, entre autres initiatives, les assises antiracistes organisées le 24 novembre, par S.o.s. racisme avec, espérons-le, l'appui le plus large du monde intellectuel, telle nous paraît être l'une des plus urgentes nécessités. ●

EST-OUEST VERS UNE NOUVELLE "DETENTE" ?

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

Sans préjuger des suites, on peut d'ores et déjà assurer que la rencontre de Genève les 19 et 20 novembre permetta à Reagan et à Gorbatchev de montrer aux yeux de l'opinion publique internationale une nouvelle image des rapports Est-Ouest.

MIKHAIL GORBATCHEV lors de sa visite à Paris en octobre dernier avait déjà annoncé quelques-unes des nouvelles propositions soviétiques concernant la réduction des armements. L'opération de charme des dirigeants soviétiques vise l'ensemble des pays occidentaux et cherche à placer l'administration américaine dans une situation inconfortable.

Changement de ton, mais aussi changement sur le fond, avec quelques propositions qui peuvent être le début d'une ère nouvelle dans les rapports soviéto-américains. Après plusieurs années de vive tension, certains indices montrent, à Washington et à Moscou, un intérêt convergent : la recherche de rapports plus stables et l'amorce d'une discussion bilatérale sur les questions de fond. Une nouvelle « détente » ? Certes il est trop tôt pour le dire et les positions des uns et des autres sont encore entourées d'un flou diplomatique qui nuit à l'analyse. En tout cas la rencontre de Genève, les conversations qui auront lieu les 19 et 20 novembre, permettront à Reagan et à Gorbatchev de montrer aux yeux de l'opinion publique internationale une nouvelle image des rapports Est-Ouest.

Il ne faut pas s'attendre à des déclarations fracassantes ou à des revirements spectaculaires. Ces conversations, et les poignées de main photographiées et répercutées à la planète entière, ne peuvent à elles seules résoudre les complexes dossiers qui s'accumulent sur la table des deux superpuissances. La mise en scène servira en tout cas à bien marquer aux yeux des alliés de chaque camp qui est le chef de file.

Il reste que, du côté américain, une certaine cacophonie se fait entendre. Les contradictions entre différents fonctionnaires et les déclarations opposées effectuées par le Pentagone d'une part et George Shultz de l'autre montrent que, à quelques jours de la rencontre au sommet, il y a plusieurs discours divergents. Ronald Reagan devra trancher pour ne pas paraître affaibli devant le fringant Gorbatchev.

La propagande américaine insiste sur un certain nombre de « dossiers sensibles », droits de l'homme, conflits régionaux, « guerre des étoiles ». Les Soviétiques, qui semblent décidés à jouer à fond la carte de la politique-spectacle à l'échelle mondiale, avancent de leur côté d'autres « dossiers » eux aussi qualifiés de « sensibles ».

Ce sommet doit servir, aux yeux des Soviétiques, à montrer au monde entier le « statut » planétaire d'une Union soviétique considérée *urbi et orbi* comme l'interlocuteur des Etats-Unis. Une sorte de consécration pour Gorbatchev qu'il ne se privera pas de faire valoir face à ses pairs du Kremlin. Il est vrai que, avec des propositions nouvelles et selon des experts « sérieux » dans le domaine du désarmement, l'U.r.s.s. peut prétendre à une relance durable du dialogue avec les Américains (1).

Pour les Etats-Unis il s'agit surtout de confirmer leur leadership mondial. Si Reagan souhaite « une amélioration des rapports » bilatéraux, il est néanmoins méfiant sur les « intentions soviétiques ». On n'est pas encore sorti de Yalta !

LES PRINCIPAUX DOSSIERS

1) Initiative de défense stratégique

Face à l'offensive du président américain, les Soviétiques ne cachent pas leur gêne devant cette « guerre des étoiles ». Pour répondre, l'U.r.s.s. avance une proposition qualifiée par certains observateurs de « spectaculaire ». La réduction de 50 % des têtes nucléaires déployées par les deux superpuissances et une limitation en ce qui concerne les arsenaux stratégiques, pas plus de 60 % sur une seule catégorie d'armes. Sont donc concernés les I.c.b.m., les S.l.b.m. et les bombes atomiques transportées par des bombardiers stratégiques (2).

Mais l'offre soviétique demande une contrepartie, les Etats-Unis devraient renoncer à la mise en œuvre de leur projet « guerre des étoiles ». Gorbatchev, bon prince, conseille aux Américains de cantonner l'I.d.s. dans le domaine de la pure « recherche fondamentale ».

Ronald Reagan ne veut pas qu'on associe ces deux points. Il compte continuer avec « le programme de recherches et d'essais sur les technologies de défense stratégique ». La discussion sur d'éventuelles réductions du nombre d'armes nucléaires stratégiques ne peut pas être, selon lui, liée à l'I.d.s.

2) Armes nucléaires à portée intermédiaire installées en Europe.

Les Etats-Unis ont, selon la plupart des experts, gagné la « bataille des euromissiles ». Les Soviétiques, prenant acte d'une situation de fait, semblent maintenant vouloir proposer un gel de ce type d'armes déployées en Europe. Gorbatchev s'est déclaré favorable à des négociations directes avec la France et la Grande-Bretagne, concernant leurs forces de dissuasion nucléaire respectives. Deux petits pas qui peuvent aller dans le sens d'un déblocage dans les négociations à venir.

3) Forces conventionnelles

La course aux armements sur le terrain de l'armement non nucléaire continue de plus belle. Les deux Grands dépensent le gros de leur budget militaire dans cette compétition qui ne se limite pas au seul affrontement Est-Ouest. D'une façon détournée, le problème a été posé par Reagan en proposant de résoudre quelques conflits régionaux (Afghanistan, Nicaragua, Angola, Cambodge et Ethiopie). Il oublie sans doute d'autres guerres locales ou régionales (Salvador, Philippines, etc.) et le silence sur les conflits du Proche et du Moyen-Orient étonne plus d'un observateur. Pour s'attirer les grâces des

pacifistes européens, l'U.r.s.s. a proposé fin octobre un « gel » des armes conventionnelles.

4) « Mesures de confiance et de sécurité » dans le domaine classique.

Elles sont l'objet des négociations qui ont lieu à Stockholm depuis le 5 novembre. Plusieurs thèmes en litige, dont le contrôle des activités militaires classiques, les manœuvres de l'Alliance atlantique et du pacte de Varsovie, l'interdiction des armes chimiques en Europe, la création des zones dénucléarisées. Certaines concessions de part et d'autre pourraient faire avancer les débats à la veille du « sommet de Genève ». Les Etats-Unis semblent décidés à signer un traité s'engageant à ne pas utiliser, les premiers, l'arme nucléaire. L'U.r.s.s. pourrait alors « concéder » ce que ses négociateurs ont refusé jusqu'à maintenant, c'est-à-dire d'accepter des mesures de « confiance et de sécurité mutuelles » avec notification des manœuvres militaires, échanges d'observateurs, échanges de calendriers prévisionnels des exercices militaires, etc. Le résultat de cette négociation, dans le cadre de la conférence sur le désarmement en Europe (C.d.e.), pourrait servir à mesurer la volonté réelle des deux superpuissances d'arriver à des accords concrets.

5) Limitation des systèmes d'armes antimissiles

Les Américains accusent les Soviétiques d'avoir violé le traité A.b.m. signé en 1972. L'U.r.s.s.

(suite en page 12)



Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan (photo-montage réalisé par l'agence Gamma).

Fondation Jean-Jaurès

(suite de la page 11)

propose l'abandon de part et d'autre des essais et de la mise en activité des systèmes d'armes antimissiles. Washington n'a pas encore répondu à cette offre mais certaines sources américaines indiquent que ce n'est pas, pour les Etats-Unis, un dossier prioritaire. Nous sommes là au centre de la polémique actuelle sur la « guerre des étoiles », on voit mal Reagan céder sur ce point.

6) Droits de l'homme

Véritable pierre d'achoppement dans les relations américano-soviétiques, les droits de l'homme vont se trouver une fois de plus au centre de la rencontre. Les manœuvres du Kremlin visent ces derniers temps à répondre au moins en partie aux critiques occidentales. Elena Bonner aurait reçu l'autorisation de venir en Europe, l'émigration des juifs soviétiques pourrait être facilitée, Sakharov téléphone depuis son exil de Gorki... Bref, pour « calmer » les critiques Gorbatchev lâche un peu, un tout petit peu, de lest et joue — au propre et au figuré — avec les vies et les destins de milliers d'hommes. Du côté américain on se borne à signaler que les droits de l'homme seront bel et bien traités lors de la prochaine rencontre. ●

(1) Sur les négociations sur la limitation des armements, deux articles à lire : « Nouveau dialogue entre les deux Grands, nouvelles inquiétudes des Européens », Janezt Finkelstein, « le Monde diplomatique », mars 1985. Et de Paul-Marie de la Gorce, « La Sauvegarde des équilibres stratégiques au cœur des négociations de Genève », « le Monde diplomatique », novembre 1985.

(2) I.c.b.m. : fusées intercontinentales basées à terre. S.l.b.m. : fusées intercontinentales basées sur sous-marin.

EUREKA : LA R.F.A. TRAINE LES PIEDS

Au-delà des relations franco-allemandes mises à mal par les réticences du chancelier Kohl, ce sont deux philosophies de l'Etat qui s'opposent.

PAR JEROME VAILLANT

(de notre correspondant à Bonn)

AU lendemain de la conférence sur Eurêka, à Hanovre, et des 46es consultations franco-allemandes à Bonn, la presse et la télévision ouest-allemandes ont diagnostiqué un refroidissement sensible des relations entre la France et la R.f.a. Le moindre indice a même pu servir de preuve : ce n'est pas le brouillard qui expliquerait l'absence des ministres français, Dumas et Curien, lors du discours d'ouverture du chancelier Kohl à Hanovre ; le sourire de François Mitterrand n'était-il pas ironique quand il a déclaré à Bonn, que sa rencontre avec Helmut Kohl avait été « agréable et utile » et pouvait-il en dire moins sans brusquer son hôte ?

Les discours officiels, estime-t-on généralement, permettent, aujourd'hui moins que jamais, de prendre la température des rapports entre Bonn et Paris, les informations officieuses recueillies auprès de tel ou tel diplomate français, en marge de ces deux rencontres, semblent être en la circonstance des indices bien plus sûrs. Et l'on enregistre, sans grand étonnement la liste des griefs français à l'égard du gouvernement de Bonn, comme s'il ne pouvait guère en être autrement avec un chancelier Kohl à sa tête. C'est ce que fait le « Spiegel » dans son édition du 11 novembre : sous la pression de son ministre des Finances, Gerhard Stoltenberg, plus soucieux de réduire le déficit budgétaire de la R.f.a. que de relever le défi technologique des Etats-Unis et du Japon ; le chancelier Kohl se contente, selon les Français, de belles paroles au lieu de débloquer les crédits nécessaires au lancement d'Eurêka ; le chancelier et son ministre des Affaires étrangères ne parlant pas le même langage sur l'I.d.f. ou « guerre des étoiles » et Eurêka, il ne serait plus possible de faire confiance au premier qui chercherait seulement à être bien en cours à Washington, au risque de mécontenter Paris.

Nul ne met sérieusement en doute le bien-fondé de ses griefs. Au pire, la presse conservatrice fait remarquer qu'avec Eurêka, la France cherche d'abord à faire financer par les Allemands ses propres grands projets industriels, mais nul ne conteste que l'enjeu soit effectivement européen.

Au-delà des implications de politique étrangère, ce sont deux philosophies de l'Etat qui s'opposent. Kohl l'a à peine caché à Hanovre : sous couvert d'encourager la rénovation technologique de l'Europe, Eurêka ne doit pas être l'occasion de donner à l'Etat le pouvoir d'intervenir dans les décisions des entreprises, ou de les contrôler ; l'Etat se réservant seulement le droit de subventionner au coup par coup les projets qui lui semblent être les plus intéressants. Aussi bien, les trois projets allemands présentés à Hanovre ne sont-ils pas nouveaux, il s'agit de projets qui étaient déjà prévus, ou même en cours de réalisation, avant Eurêka. Bonn rejette, par ailleurs, tout ce qui apparenterait Eurêka à une nouvelle forme de bureaucratie européenne, bureaucratie étant synonyme de lourdeur et d'inefficacité.

Ses positions s'inscrivent plus généralement dans la ligne de la politique actuellement poursuivie par le gouvernement fédéral : retour à l'initiative privée, désengagement de l'Etat et réduction du poids de la bureaucratie, privatisation.

Le président des Assises du commerce et de l'industrie, Otto Wolff von Amerongen, n'avait donc guère de raisons de redouter, à la veille de la conférence de Hanovre, qu'Eurêka induise le gouvernement fédéral à adopter un modèle dirigiste, jugé typiquement français. Et pourtant cette philosophie libérale du rôle de l'Etat n'explique pas tout. En effet, si, au nom du respect de l'initiative privée, le gouvernement de Bonn s'est engagé depuis 1982 à réduire son programme de subvention, il s'est entre-temps rendu compte que ce ne pouvait être qu'une entreprise de longue haleine et il n'a pas hésité à débloquer, à l'occasion, un milliard de marks de subvention pour l'agriculture ouest-allemande.

Le problème n'est donc pas là. Dès le lancement d'Eurêka, il y a sept mois, le S.p.d. estimait que la réussite du programme dépendrait finalement des crédits que Bonn mettrait à la disposition des entreprises. En renonçant à inscrire au budget les 300 millions de marks envisagés à l'origine, et en demandant à son ministre de la Recherche de prendre sur son budget existant les 180 millions nécessaires aux trois projets ouest-allemands désormais programmés, le gouvernement de Bonn entend donc bien freiner Eurêka. Ces déclarations d'intention en faveur de ce « grand projet européen » lui permettent avant tout de gagner du temps à un moment où les grandes entreprises ouest-allemandes sont en train de se restructurer et de concevoir de nouvelles stratégies ou alliances pour faire face elles-mêmes à la concurrence américaine et japonaise, mais dans un cadre international qui n'est pas obligatoirement européen ou simplement franco-allemand.

Dans ce contexte, le S.p.d. appelle les libéraux, et même les Verts, se prononcer avec lui clairement contre l'initiative de défense stratégique américaine et en faveur d'Eurêka, afin de renforcer dans la perspective de l'édification de l'Europe l'entente franco-allemande ébranlée par Helmut Kohl. Les Verts, pourtant, ne sont guère favorables à Eurêka, peu enclins qu'ils sont, de nature, à se poser en défenseurs des nouvelles technologies — à moins qu'elles ne servent à protéger l'environnement — et parce qu'ils soupçonnent, du côté français, ce que Petra Kelly appelle des « arrière-pensées militaires ». Le F.d.p., par contre, s'est, en particulier en la personne de Hans-Dietrich Genscher, montré dès le début extrêmement favorable à Eurêka contre l'I.d.f. pour des raisons financières aussi bien que de politique étrangère. Il semble cependant peu probable que le S.p.d. réussisse à « découpler » les libéraux du parti du chancelier pour renverser la vapeur en sa faveur. Son appel au F.d.p. devrait rester un épisode dans la campagne électorale pour les législatives de 1987.


A.f.p.

Le général Jaruzelski.

POLOGNE

Les irréductibles et les autres

Au moment même où Jaruzelski fait le vide autour de lui en déplaçant certaines autorités qui ne partageaient pas ses opinions sur « le processus de stabilisation politique », sa police se rend coupable d'un nouveau crime. Un étudiant de dix-neuf ans, Marcin Antonowicz, est mort le 2 novembre, après avoir été interpellé par la police dans la ville d'Olsztyn. Version officielle qui ne surprend pas : le jeune homme aurait voulu s'échapper et sa tête a heurté la chaussée... Sous toutes les latitudes, les versions officielles se ressemblent ! Selon sa famille, M. Antonowicz, a été passé à tabac. Avec de graves lésions à la tête, il est resté quatorze jours dans le coma avant de succomber à ses blessures.

D'autre part, les autorités de Varsovie ont à nouveau exprimé leur volonté de prendre quelques mesures « humanitaires » en direction des prisonniers politiques. Toutefois, certains détenus, les personnalités les plus connues de l'opposition polonaise, ne verront pas leur situation se modifier. Le pouvoir cherche à créer deux catégories d'opposants, les irréductibles et les autres. Pour les premiers la main de fer et pour les seconds le gant de velours ?

C.F.-L.

ITALIE

Craxi-bis pour combien de temps

(de notre correspondant, à Rome)

Vendredi dernier, avec 180 voix contre 102, le Sénat a donné le feu vert au gouvernement Craxi dont la première préoccupation sera de faire passer la loi de finances. Malgré le raz de marée qui a déferlé sur la présidence du Conseil après l'affaire de l'« Achille Lauro », le cabinet Craxi a donc été remis à flot pour la satisfaction générale des citoyens sinon des politiciens. L'indice le plus palpable de cette satisfaction a été fourni par la Bourse de Milan qui a chuté de 5,4 points au lendemain de la démission du gouvernement et qui a augmenté de 7 points en deux jours après que le président de la République eut chargé le leader socialiste de former un nouveau gouvernement. Dans la majorité on insiste sur le caractère transitoire que devra avoir la présidence Craxi-bis et la démocratie chrétienne n'est pas la dernière à s'agiter. A l'évidence Ciriaco De Mita a des difficultés à calmer le jeu en attendant le Congrès de son parti qui aura lieu au début de l'année prochaine et qui donnera le coup d'envoi d'un réajustement des forces politiques au sein des partis de la majorité. Dans l'opposition, le Parti communiste alterne les fausses ouvertures et les marches arrière afin d'essayer de sortir de son isolement en faisant un minimum de concessions.

Mais ces jeux politiques faits d'illusion d'optique ont fini par lasser le public. Comme le notait le journaliste Piero Ottone : « On est passé d'une condition sud-américaine à une conception anglo-saxonne de gouverner ; aujourd'hui, on demande à la politique d'atteindre des résultats concrets sur des problèmes clés comme l'inflation et le chômage. » Le seul qui semble vraiment avoir compris ces nouvelles exigences cohabitant mal avec une politique basée sur le clientélisme, c'est précisément Bettino Craxi, et le cadre législatif qui date d'une autre époque dans lequel il est contraint d'évoluer favorise largement les manœuvres politiciennes au détriment du « gouverner vrai ».

Michel MATHIEU

PROCHE-ORIENT


Gamma

Hussein de Jordanie et François Mitterrand, à Paris.

Les espoirs envolés

La tempête provoquée par le raid israélien de Tunis, suivi de l'affaire de l'« Achille Lauro » a éloigné brutalement les quelques perspectives de paix au Proche-Orient, dont la donne politique a même été modifiée. La déclaration, faite au Caire par Arafat, de renoncer à toute action armée à l'extérieur des territoires occupés par Israël et de condamner toute forme de terrorisme, suffira-t-elle à restituer à l'O.L.P. une crédibilité sérieusement détériorée, et de relancer en conséquence l'initiative jordano-palestinienne de paix, en échange des territoires, avec Israël ?

Ces espoirs paraissent aujourd'hui passablement périmés et fallacieux. On sait que la déclaration de l'O.l.p. n'est due qu'aux pressions déterminantes du roi Hussein et du président Moubarak, fort préoccupé de l'opinion américaine ; elle n'a rencontré cependant qu'un large scepticisme à Washington et à Jérusalem où l'on s'est plu à souligner qu'elle ne faisait que reprendre une déclaration semblable de 1974, démentie par les actions terroristes ultérieures. Au demeurant Arafat a déjà qualifié lui-même son texte de « diplomatique » et appelé au renforcement de la guérilla contre Israël.

Certes Hussein et Moubarak continuent de revendiquer pour l'O.l.p. le droit à la seule représentation palestinienne légitime, mais des distances semblent avoir été prises et derrière le rapprochement inattendu, en cours entre Amann et Damas — ennemi féroce de l'O.l.p. — se profile sans doute le désir d'Hussein d'élargir aux autres pays arabes la défense de la cause palestinienne.

Notons, cependant, qu'au terme de la rencontre Hussein-Mitterrand à Paris, le porte-parole de notre gouvernement a réaffirmé à l'identique la position française selon laquelle : « Tous les protagonistes, y compris l'O.l.p. devaient être associés au processus de paix. »

J.L.

COLOMBIE

Les mauvais calculs du M-19

Le commando qui avait occupé le palais de justice dans la capitale colombienne avait mal calculé le rapport des forces. Tel est l'avis des observateurs qui font aussi le bilan de cette tuerie : une centaine de morts, quatre-vingt-huit selon le gouvernement. Les guérilleros pensaient que le président Belisario Betancur allait ouvrir des négociations avec le groupe armé qui détenait plusieurs magistrats en otage. C'est le feu qui a été ouvert et l'armée triomphe aujourd'hui sur les ruines calcinées du palais de justice. Mauvais calcul et bilan atroce !

Le M-19 voulait montrer à l'opinion colombienne « la trahison de Betancur », coupable à ses yeux d'avoir rompu la trêve signée en 1984. Il est vrai que, l'armée n'avait jamais accepté un cessez-le-feu dans lequel le chef du gouvernement s'était engagé à fond. Le processus de paix faisait eau de toutes parts et les affrontements entre militaires et guérilleros faisaient à nouveau la une des journaux.

Mais la tactique du M-19 étonne les sympathisants mêmes de ce mouvement, d'autant plus que les forces jetées dans cet acte fou comprenaient quelques-uns des membres de la direction nationale, aucun n'est sorti vivant de l'aventure. Le gouvernement a ordonné la création d'une commission d'enquête sur ces événements, les magistrats de la Cour qui ont survécu au drame ont protesté face à la brutalité de l'armée. Une armée qui a pu montrer à l'occasion qu'elle détient une bonne partie du pouvoir réel en Colombie.

C.F.-L.

SALUT LES ARTISTES !

PAR STEPHEN GERE

RITA n'est pas seulement une jeune Italienne, c'est, dans le cas qui nous intéresse un réseau intégré de transmissions automatiques. Une arme pacifique pourrait-on dire. Cette descendante électronique des pigeons voyageurs comprend 8 00 équipements radio mobiles, 1 400 systèmes de commutations et 25 000 appareils téléphoniques. Il s'agit d'un maillage très serré de communications secrètes sur plusieurs milliers de kilomètres carrés. Le système peut, bien sûr, se raccorder à d'autres réseaux civils et militaires, ainsi qu'au télégraphe. A titre d'exemple ce téléphone de campagne équipera, aux termes du contrat signé avec le Pentagone, 1,250 million de soldats en 1993. Une paille !



Paul Quilès essayant le Rita.

Le chantage de Maggie

Les Américains qui n'avaient pas réussi, après plusieurs années de recherches à mettre au point un tel produit, s'étaient résolus, au début de 1983, à faire appel à la technologie étrangère. Deux constructeurs s'étaient mis sur les rangs : Thomson C.s.f., allié à l'américain G.t.e., et le groupe britannique Plessey, aux côtés d'un autre américain, Rockwell. Les experts du Pentagone, qui ont publié un cahier des charges extrêmement précis, épluchent pendant de longs mois la réponse des deux groupes d'industriels. Tous les tests concluent à la même chose : Thomson est beaucoup plus performant et fiable que son concurrent Plessey. De plus, Rita est sans doute 10 % à 20 % moins cher que le « Ptarmigan » britannique. Efficacité et prix, de quoi séduire les acheteurs les plus récalcitrants.

Malheureusement, ce n'est pas tout. La politique internationale est un argument qui pèse son poids, Margaret Thatcher aurait eu tort de n'y avoir pas recours. Elle écrit dans une lettre au président Reagan dans laquelle elle défend son projet contre le système français, rappelant à son interlocuteur, les liens séculaires qui unissent la Grande-Bretagne aux Etats-Unis d'Amérique, Perfide Albion ! La manœuvre de dernière heure ne suffira pas à changer l'opinion américaine sur ce marché. Les Américains ne doivent pas se planter dans leur choix s'ils ne veulent pas perdre la face. Il faut imaginer que c'est la mort dans l'âme que l'orgueilleuse industrie américaine a fait appel à « l'étranger ». Manquerait plus, après ça, qu'ils achètent plus cher un système moin performant que celui qui leur est proposé par les Français. C'est vraisemblablement ce qu'est allé dire Joe Rogers, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, le 12 septembre dernier à Caspar Weinberger, le secrétaire américain à la défense.

Les Beatles chantaient autrefois « Lovely Rita ». C'est maintenant au tour de l'armée américaine. Une chansonnette qui rapporte une petite fortune et un gain de publicité à Thomson-C.s.f.

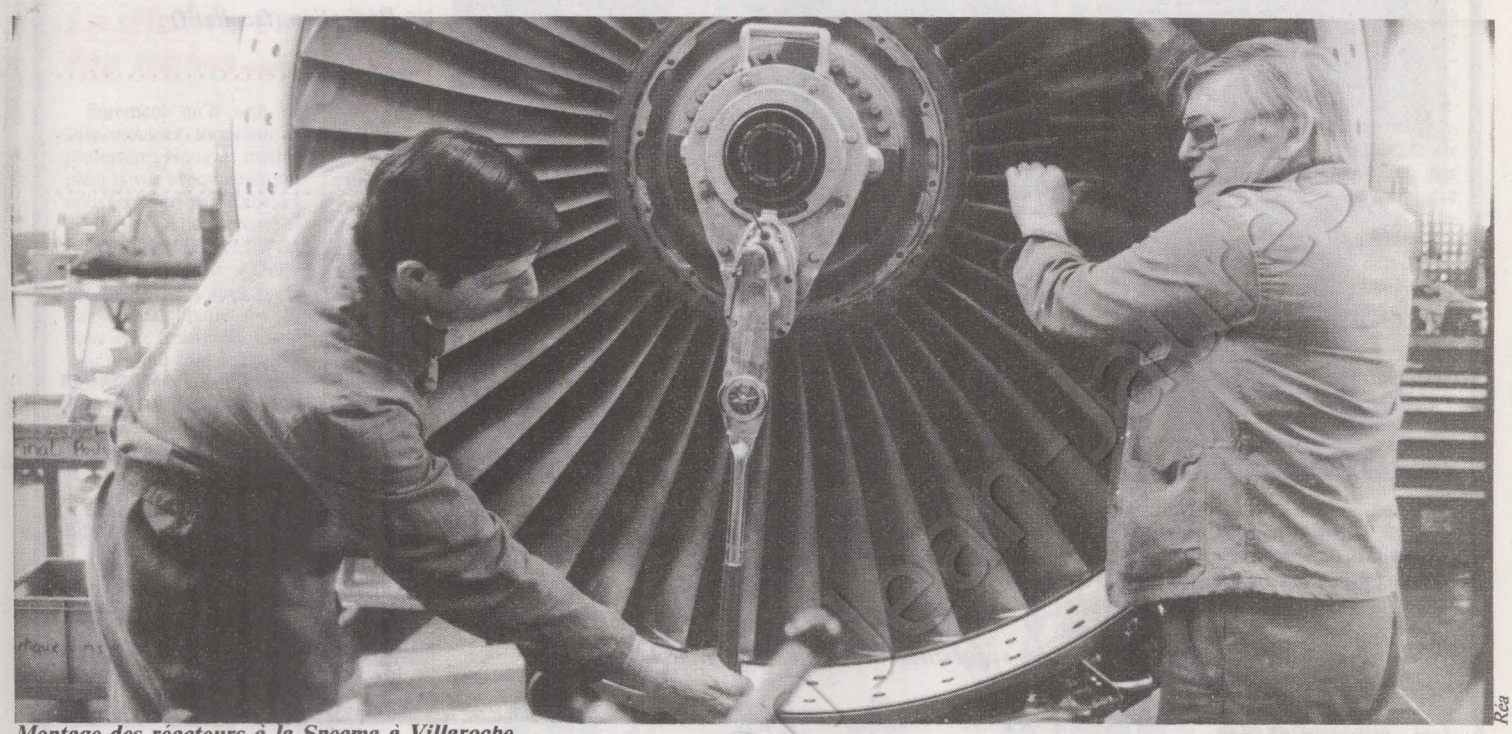
Les Etats-Unis optent finalement pour Rita, laissent planer le doute quelques semaines encore et finissent par l'annoncer le mardi 5 novembre. La veille, le ministère français de la Défense avait d'ailleurs failli publier le communiqué officiel.

Actions en flèche

Ce mardi-là, l'action Thomson C.s.f. (celles qui restent malgré la nationalisation) fait en Bourse un bond de 5 % pour coter à 603 francs au fixing. Il y avait de quoi. Le contrat Rita pèse 4,3 milliards de dollars dont 800 millions environ (6,4 milliards de francs) reviendront à la firme Thomson. Pourquoi, me direz-vous, seulement 800 millions de dollars ? Parce que les Etats-Unis souhaitent, comme tout le monde, privilégier leurs industriels dans des contrats publics. C'est la raison pour laquelle Thomson s'est allié à G.t.e. Thomson vend surtout de la matière grise, le « hard ware » sera réalisé par son allié américain.

Mais 6,4 milliards de dollars, même répartis sur plusieurs années à partir de 1987, c'est toujours ça ! Et cela tombe remarquablement pour illustrer le redressement spectaculaire de la firme française. En 1982, l'année de sa nationalisation, Thomson C.s.f. perdait 2 milliards de francs. Alain Gomez, dont on a assez rappelé qu'il fut avec Jean-Pierre Chevènement l'un des fondateurs du Ceres, devrait annoncer cette année 600 à 800 millions de bénéfices. De quoi clouer aussi le bec à ceux qui vont répétant que les nationalisées ne marchent pas. Mais surtout, ce contrat est un fabuleux coup de pub pour le groupe français : les retombées d'une telle performance, en terme d'image internationale (donc à l'étape suivante, en dollars bien verts), sont considérables. Il faut enfin remarquer qu'au moment de choisir, pour la première fois dans l'histoire, une grosse arme stratégique de fabrication étrangère, les Américains se sont peu souciés qu'elle leur soit vendue par une entreprise publique. ●

Semaine faste pour l'industrie française. Moins sectaires que certains de nos compatriotes, les Américains se sont peu souciés de faire des affaires avec des entreprises nationalisées. Ils ont simplement choisi les plus performantes dans leur secteur : Thomson-C.s.f. et la Snecma.



Rea

Montage des réacteurs à la Snecma à Villaroche.

Paradoxalement les déboires d'Airbus vont avoir des retombées mirifiques pour une autre société nationalisée la Snecma dont les réacteurs vont équiper les 116 Boeing vendus à United Airlines.

PAR STEPHEN GERE

BOEING vient de jouer un joli tour à Airbus. En signant à Cincinnati un nouveau « contrat du siècle », la firme de Seattle est repassée devant le consortium européen qui lui damait le pion depuis plusieurs mois. Mais excusez du peu ! Vendre 110 Boeing 737-300 et 6 747 à United Airlines, il fallait tout de même le faire. Eh bien, ce succès de Boeing va avoir des retombées mirifiques pour une société française et nationalisée qui s'appelle la Snecma.

La Snecma a signé en 1974, c'était encore sous Pompidou, un accord avec la firme américaine Général Electric pour fabriquer, au sein d'un consortium appelé C.f.m. International, des réacteurs pour l'aéronautique commerciale. Or, il se trouve que les 116 avions d'United Airlines, seront équipés d'un C.f.m. 56. En tout 250 réacteurs. Pour la Snecma, ça se chiffre au moins à 500 millions de dollars (4 milliards de francs). Au moins, c'est parce que les moteurs s'usent beaucoup plus vite que les cellules de réacteur. Sur sa durée de vie totale, un avion peut user deux, voire trois, moteurs. On dit qu'on le remotorise.

United Airlines va devoir acheter d'autres moteurs à la Snecma. C'est ainsi qu'à l'achat un moteur coûte 25 % du prix d'un avion. Mais à l'arrivée, c'est-à-dire sur la durée de vie d'un avion, les moteurs pourront atteindre l'équivalent de 70 % du prix d'achat. Or. un 737 ou un Airbus A-320 coûtent de l'ordre de 32 millions de dollars (250 millions de francs). Cela veut dire que ce contrat United Airlines pourrait représenter pour Snecma l'équivalent de Rita. Le C.f.m. 56 fait travailler 6 000 personnes à la Snecma – soit la moitié de son personnel – et 10 000 en tout en France. Une petite sidérurgie !

Et ce n'est pas tout. Si le précédent contrat du siècle – les 91 Airbus de Pan-Am – n'avait pas choisi le C.f.m. 56, Air France a décidé d'en équiper sa flotte d'Airbus A-320 : 500 autres millions de dollars en perspective pour la Snecma. A cela, il faut ajouter la remotorisation des gros porteurs de l'U.s. Air Force, toujours en C.f. M 56.

Boeing, rien que Boeing ! Mais qu'on se rassure, Airbus continue à vendre. L'Inde vient de prendre une option sur une quinzaine d'appareils. Bref, l'aéronautique française se porte à merveille. C'est ce qu'a dû se dire François Mitterrand il y a une semaine à Bonn, en proposant au chancelier Kohl de donner un nouvel essort au porgramme Airbus, pour que les clients du consortium sachent qu'il y aura une suite. Il faut préparer la descendance d'Airbus, pour la fin du siècle, a demandé, en substance, le président français.

Du coup, Airbus va devoir ressortir de ses cartons le TA 9 et le TA 11. Le premier est un moyen courrier de 330 passagers, le second un long courrier (jusqu'à 12 000 km) de 25 passagers. Le « hic », c'est que ces avions sont peut-être déjà démodés. Pour répondre au succès insolent de l'Airbus A-320 qui se vend comme des petits pains alors que le premier exemplaire sortira des chaines de Blagnac en 1987, Douglas avec le MDX et Boeing avec 7J7 viennent d'annoncer deux avions à propulsion révolutionnaire pour les années 1990. Ils seront en effet équipés de moteurs « profan », des trucs à hélicos arrière tordues, qui permettent d'économiser, près de la moitié du carburant, à performances identiques. Airbus va devoir sérieusement se repencher sur sa table à dessin. C'est, à n'en pas douter, l'un des messages lancés à Bonn par François Mitterrand. Airbus l'a reçu cinq sur cinq. Le message s'adressait aussi à l'orgueilleuse industrie américaine, le jour même de son triomphe : « n'oubliez pas que l'Europe est toujours là », a dit la voix de Bonn. A Seattle, on n'a pas l'intention de l'oublier. ●



Pascal Lebrun

Les Mariannes sont lancées. Cette association est déjà la vôtre ou le sera bientôt. Elle a pour dessein d'informer, de former et d'agir et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer un colloque sur « Les femmes et le pouvoir », en février 1986.

Edwige Avice – Edith Cresson – Yvette Roudy.

Renvoyez-nous vite votre adhésion, vos suggestions et votre chèque. Merci.
Permanence téléphonique : 45.00.73.11.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : .....

Prénom : .....

Profession (facultatif) :

.....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : .....

Souhaite adhérer à l'Association
– cotisation de membre actif : 150 F
– cotisation de soutien à partir de : 250 F

Vos propositions pour l'Association :

Libellez et retournez votre chèque à :
« Les Mariannes » : boite postale 96. 75160 Paris Cedex 04.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

86 PRIORITE A GAUCHE

à 10 h 30 Place de la Bastille

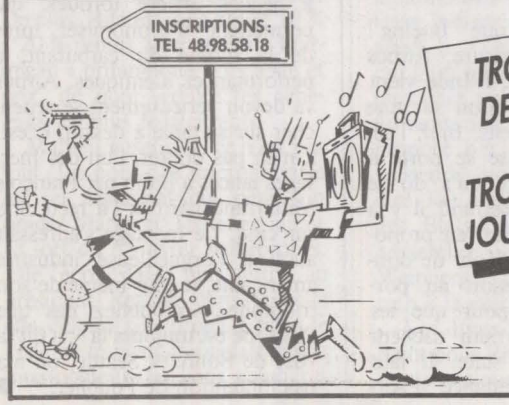
PRENEZ BASTILLE-BASTILLE

UNE DOUBLE REVOLUTION DANS PARIS

19,86 Km POUR COURIR EN TETE

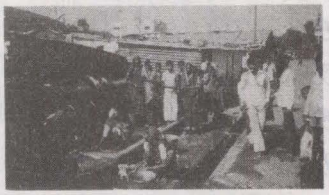
8,6 Km POUR COURIR EN FETE

INSCRIPTIONS : TEL. 48.98.58.18



TROPHEE DES ELUS + TROPHEE DES JOURNALISTES

CONTRÔLER LA TUBERCULOSE DANS UN BIDONVILLE, EST-CE POSSIBLE ?





A Pune (Inde), l'A.C.I.A.D. a contribué à rassembler plusieurs médecins et travailleurs sociaux pour élaborer un projet de contrôle de la tuberculose à l'échelle d'un bidonville.
La gravité de cette maladie, sa rapidité de propagation en Inde, malgré les efforts nationaux et internationaux pour la contrôler, la complexité des problèmes sociaux qui y sont liés (interruption du traitement, alcoolisme, chômage, etc.) et leurs dramatiques conséquences sur le plan médical (apparition de bacilles résistants, surmortalité infantile entre autres) en font un problème crucial de santé publique.
Nous pensons qu'en s'associant de façon volontaire, des professionnels compétents sur un ou plusieurs des aspects de ce problème, peuvent mettre en place une stratégie pour y remédier, localement dans un premier temps.

NOUS LES AIDONS A S'ORGANISER ET RECHERCHONS LES FONDS NÉCESSAIRES AU DÉMARRAGE DE CE PROJET.
L'A.C.I.A.D. est une association loi 1901 dirigée et assistée par des sociologues, des médecins et des économistes qui ont l'expérience du terrain. Le sérieux et la compétence de cette équipe lui ont valu le soutien de nombreux organismes français et européens.
Un don, même modeste, de votre part est précieux pour nous ; en effet, nous pouvons le multiplier grâce à des relais de co-financement institutionnels et bénéficier de l'aide en nature de laboratoires pharmaceutiques.
Nous vous rappelons également que ce don est déductible de votre revenu imposable dans la limite de 5 %.

AIDONS-LES A VOLER DE LEURS PROPRES AILES

Libellez votre don à l'ordre de FONDATION DE FRANCE — A.C.I.A.D. N°06/3156
44, rue Ginoux - 75015 Paris. Tél. : 45.75.55.57.
Dès réception, un reçu et une brochure vous seront envoyés.
A.C.I.A.D. — Association de Coopération Internationale au Développement

☐ **Entreprise** A partir de 500 F ☐ **Sympathisant** ☐ **Membre bienfaiteur** A partir de 1 000 F

Nom et prénom : ..... **Activité :** .....
(ou raison sociale)

N° ..... **Rue :** ..... **Code postal :** .....

Localité : .....

Date .....

PAR MARTINE DUCOUSSET

Le diable et les nains...

Sûrement qu'il veut se faire mousser, monsieur le professeur. Nous en mettre plein la vue avec sa culture, nous écraser par Rabelais interposé. Sa dernière trouvaille ? La France n'est qu'un malheureux « Gulliver ligoté de toutes parts par des Lilliputiens ». Si vous avez trouvé qui est le géant et qui sont les nains, écrivez donc à Raymond Barre. Il se fera un plaisir de remettre un super gros lot au gagnant du superbanco. A part ça, toujours la même rengaine chez Nounours : la cohabitation, c'est pas bon. Il l'a redit le 8 novembre dernier au cours d'une réunion organisée par des associations d'opposition de la région Picardie. En usant, comme à son habitude, d'une image choc pour politicien roublard : « On ne déjeune pas avec le diable, même avec une très longue cuiller. » Il n'a pas dit qui était le diable, mais il l'a pensé très fort. Seulement, seulement... Et si l'enfer, c'était lui ?

J'en ai entendu causer...

Décidément, Valéry Giscard d'Estaing est impayable. Interrogé vendredi 8 novembre, au cours de l'émission « Face à la 3 », sur le débat Fabius-Chirac, il a avoué ne pas l'avoir regardé. Ce qui ne l'empêche pas — après tout, pourquoi se gêner ? — de penser que les téléspectateurs ont « bien jugé en donnant l'avantage à Jacques Chirac ». Quelle finesse dans l'analyse politique ! Et quelle rigueur dans la méthode ! Comment prendre au sérieux un tel personnage, et comment le suivre lorsqu'il énonce benoîtement : « Je ne suis candidat à aucune fonction, mais je n'exclus pas, éventuellement, l'exercice de certaines responsabilités qui répondraient aux besoins de la France. « Impayable », oui. Et hypocrite, en plus.

Vivement Franco et Salazar

L'amour et la tolérance prêchés par l'Evangile, c'est loin d'être la tasse de thé de monseigneur Lefebvre, le chef de file des catholiques intégristes. La preuve ? Sur l'échiquier politique français, seuls Jean-Marie Le Pen et le Front national — pour qui il compte appeler à voter en mars prochain — trouvent grâce à ses yeux. Parce que, question religion, c'est « indubitablement un moindre mal par rapport aux autres ». Authentique !
Mais il y a mieux : « L'idéal est un gouvernement catholique qui applique les vrais principes catholiques, comme l'ont fait en leur temps Franco et Salazar. » Et c'est un homme d'Eglise qui parle ! Espérons quand même que Dieu reconnaîtra les siens...



Mgr LEFEBVRE APPELANT À VOTER LE PEN ...

Ici et maintenant

« C'est à gauche que les idées bougent, évoluent, sculptent la société moderne. » Les clubs de la coordination « Ici et maintenant » en administreront la preuve le 18 novembre à la Mutualité, à Paris, de 13 h à 1 h du matin. Onze d'entre eux organisent douze heures de débat et de spectacle afin de présenter leurs concepts de la nouvelle citoyenneté. Au programme des sujets très variés : « Ethique et greffe d'organes », « Un homme libre dans une société juste », « Devenir Français », « Quelle France pour quelle Europe », « Egaliberté », « Vivre l'Europe au féminin », « Bougeons le service publique », « Se parler dans la ville », « Que reste-t-il de nos amours ? Que sont nos concepts fondateurs devenus ? », « Etes-vous à la P.a.g. ? » (Priorité à gauche). Parmi les nombreuses personnalités participant aux débats on trouve notamment Jérôme Savary, Yves Jouffa, Jean Elleinstein, Melina Mercouri, Roland Castro, André Braunschweig. Ces débats seront clos par un concert de Sapho, de 23 h à 1 h du matin.

J.-P.B.

La peste brune du troisième type

« Le marin-pêcheur de la Trinité-sur-mer », vous voyez qui c'est ? Gagné. Il s'agit en effet de Jean-Marie Le Pen, la bête noire de toute cette frange de l'extrême droite qui ne voit dans le Front national « qu'une irruption électoraliste, une forme de boulangisme que connaît bien la société française. » Pas assez de muscles, pas assez d'idéologie. C'est en tout cas ce que pensent les organisateurs de « Troisième voie », un mouvement qui s'est constitué le week-end dernier en réunissant trois composantes de l'extrême droite : le Parti des forces nouvelles, « Jeune garde » et le Mouvement nationaliste révolutionnaire. Question idéologie, on est servi : « Notre mot d'ordre n'est pas la haine, il est : bon voyage mon pote. » Ou encore : « Monseigneur Desmond Tutu qui doit retourner faire « ouah ouah. » A Lyon, ils n'étaient qu'une centaine. Mais le leader nationaliste Jean-Gilles Malliarakis a prévenu : « Nous sommes un mal qui s'étend. » Bon, si lui-même se juge néfaste...

Voulez-vous fantasmer avec eux ?

Re-beurk ! Le « Figaro-Magazine » persiste dans son délire xénophobe et signe une fois de plus des énormités. Toujours la même couverture — une Marianne en tchador — pour un dossier toujours aussi crapuleux. Sous prétexte de répondre au gouvernement, et de démentir les chiffres avancés par Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales, Gérard-François Dumont — le démographe de service du « Fig-Mag » — en rajoute dans les prévisions débiles. Un exemple ? Quand on lui dit qu'il est absurde de prendre comme base de travail l'hypothèse d'un taux de fécondité des femmes françaises qui serait de 1,25 en 1992, il répond : « Une baisse de la fécondité des femmes françaises (...) en sept ans est malheureusement envisageable. » Pourquoi ? « Le rôle des responsables politiques est d'envisager le pire. » Argument imparable : c'est comme ça parce que c'est comme ça. Mes chiffres sont justes parce que je vous dis qu'ils sont justes, et il y aura un effondrement de la natalité puisque je vous dis qu'il y aura un effondrement. On en rirait si l'affaire n'était aussi grave. Dans le même numéro, Pierre Chaunu, de l'Institut, n'hésite pas à donner dans le catastrophisme : « Et si les risques étaient encore plus grands ? » Alain Griotteray, lui, n'oublions pas que cet éminent responsable du P.r. est aussi directeur délégué aux relations extérieures du « Figaro-Magazine », s'en prend aux quelques membres de l'opposition qui ont osé professer « des idées exactement contraires à celles que leurs partis respectifs ont adoptées ». Sans doute visait-il plus particulièrement Philippe Seguin, député-maire R.p.r. d'Epinal, qui commentait le 29 octobre dernier : « Dans le « Figaro-Magazine », je ne fais que les mots croisés, et je ne lis surtout pas les dossiers sur l'immigration. » Malheureusement, les Seguin sont rares, et les Griotteray légion. Le racisme à droite se porte de mieux en mieux, et s'affiche sans vergogne. Dans la presse Hersant comme sur la scène politique. Pour le plus grand malheur de la démocratie.

C.G.T.: C'EST PAS WATERLOO MAIS DEJA LA BEREZINA...

PAR CLAUDE JADOUL

Le 42e congrès de la C.g.t. qui s'ouvrira le 24 novembre prochain ne peut s'abstraire d'une toile de fond morose – le repli sectaire ne paie décidément pas – pour trancher entre les durs et les modérés dont Henri Krasucki est devenu le porte-parole.

MICHEL Warcholak, Louis Viannet et Gérard Alézard, le trio des « durs » de la C.g.t., se dépensent beaucoup ces temps-ci, surtout le premier cité. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le très officiel agenda confédéral pour s'en convaincre : le grand manitour du secteur Organisation a couvert ou couvrira un maximum de congrès de fédérations professionnelles et d'unions départementales d'ici au 42e congrès de la C.g.t., qui s'ouvrira le dimanche 24 novembre dans l'après-midi, à la Porte de Montreuil, siège de la confédération. Pour des raisons d'économie.

« Ils verrouillent le congrès », analysent plus d'un militant. Et, de fait, les propositions d'amendements au document d'orientation pleuvent. Ce texte, voulu par Henri Krasucki, a une particularité de taille : on n'y fait pas référence au « gouvernement socialiste » et à ses méfaits.

Tel quel, ce texte accepté par toutes les composantes de la C.g.t. – le pluralisme cher à Henri Krasucki – a même des accents neufs par rapport à des documents antérieurs sur : les libertés, l'Europe et les pays de l'Est. Il développe également une intéressante théorie de l'indépendance syndicale. On peut y lire, en substance, que « chacun doit se sentir à son aise à la C.g.t. » « Ce projet de document d'orientation est dépassé, affirme pourtant le trio des durs. Va-t-on donc procéder à son « toilettage », à sa « mise à jour » ? C'est, semble-t-il, l'un des enjeux du congrès. Et c'est vrai que, depuis sa publication dans « le Peuple » du mois d'avril, il s'en est passé des choses : l'affaire Skf, la guérilla de l'été chez Renault, la manifestation des Champs-Elysée et, surtout, l'échec de la grève au Mans et à Billancourt. Toutes initiatives, très minoritaires, qu'il est tentant de faire avaliser, après coup, par le congrès...

La « ligne Skf » triomphera-t-elle ? Un autre enjeu. On peut être sûr d'une chose (l'activité du patron du secteur Organisation en témoigne) : le choix des délégués n'est pas laissé au hasard... La tonalité des débats risque fort de s'en ressentir, même si un homme comme Henri Krasucki conserve l'évident souci de maintenir, autant que faire se peut, la cohésion interne entre toutes les composantes de la C.g.t., les communistes, les socialistes, les chrétiens et les autres. Le secrétaire général se refuse toujours à jouer la carte d'une organisation pure et dure, réduite à sa seule fraction communiste, une C.g.t. nouvelle manière. De ce point de vue, le rapport qu'il prononcera au congrès méritera d'être examiné à la loupe.

Des chiffres angoissants

Henri Krasucki a toutes les raisons d'être inquiet pour l'avenir de sa centrale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si l'on se base sur ceux de 1983 (1 622 095 adhérents, y compris les retraités) la C.g.t. a perdu officiellement un tiers de ses effectifs en huit ans. Pour 1984, on connaîtra officiellement les chiffres lors du congrès. Il y a pourtant des indices. C'est ainsi que la fédération C.g.t. des capitaines et officiers de la marine marchande parlait d'une confédération « réduite à moins de 800 000 actifs ». Pour sa part, l'U.i.m.m. (Union des industries métallurgiques et minières) fait état du chiffre de 835 000 adhérents actifs en 1984, soit une diminution de 13 % par rapport à 1983 (980 000 adhérents), une année qui, selon ce syndicat patronal, avait déjà connu une forte érosion : - 16,2 % sur un an. L'U.i.m.m. se base sur une publication officielle de la C.g.t., « le Courrier confédéral » pour avancer ces chiffres. Elle établit ainsi que « de 1975 à 1984, il semble donc qu'elle ait (la C.g.t.) perdu plus de la moitié de ses adhérents ». Mais cette source (l'U.i.m.m ;), peu suspecte de sympathie envers la C.g.t. force peut-être sur les chiffres. Soit.

En revanche les données officielles de la confédération indiquent tout de même une chute spectaculaire : de 1975 à 1983, le nombre d'adhérents actifs –le véritable baromètre – est passé de 2 377 551 à 1 622 095.

Nos propres informations, recoupées, font, quant à elles, état d'une C.g.t. dont le nombre d'adhérents actifs se réduirait au million de syndiqués environ, tandis que le chiffre des retraités resterait stable à peu de chose près : 259 133 adhérents annoncés officiellement fin 1983. Un homme connaît sans aucun doute l'importance de cette Bérézina : Eugène Deiss, le trésorier sortant (qui quitte la confédération) un homme connu pour son franc-parler.

Ce non-communiste (qui a déjà figuré sur une liste socialiste) sera remplacé par Pierre Koehler, un anarcho-syndicaliste du Livre, au bureau confédéral. Comme on le voit, tous ces chiffres indiquent que le repli sectaire ne paie pas. De ce point de vue, il est intéressant de noter que l'érosion des effectifs de la C.g.t. s'est accentuée depuis 1977, époque de la rupture de l'union de la gauche et de l'abandon du Programme commun. Toutes évidences sur lesquelles Henri Krasucki ne manque sûrement pas de méditer. C'est d'autant plus vrai que la C.g.t. subit, de plein fouet, la chute de ses effectifs dans les secteurs en crise, qui étaient autant de bastions : la sidérurgie, la navale, les mines, etc. A cet égard, le cas de la F.t.m.-C.g.t., les métallos, est significatif. L'U.i.m.m. avance ainsi que les adhérents de cette fédération seraient passés de 422 000 en 1974 à 132 267 fin 1983.

Le scénario du départ de Séguy?

Le syndicat patronal estime aussi que : « On peut déduire que, sur une année pleine, la métallurgie réussirait à « placer » entre 104 000 et 125 000 cartes. Donc, en un an, le recul atteindrait 21,5 %. » Et la F.t.m. c'est un peu l'épine dorsale de la C.g.t., à qui elle a fourni une bonne fournée de dirigeants, à commencer par Henri Krasucki soi-même. Cette érosion pose d'ailleurs problème à André Sainjon. Un problème d'autorité. Il est clair en effet –l'affaire Renault l'a montré – que les violons ne jouent pas tous la même partition à la F.t.m. Entre la politique toute en nuance de Sainjon et les propos de Jean-Louis Fournier, délégué central C.g.t. chez Renault, il y a un monde. Même s'ils sont tous deux membres du comité central du P.c.f. Un certain nombre d'observateurs s'accordent ainsi à penser que Fournier « marque » de plus en plus Sainjon à la C.g.t. Et ailleurs. La succession du patron des métallos est-elle ouverte ? Une chose est présentée comme une certitude : la fédération est pratiquement coupée en deux clans rivaux. Cette affaire est d'autant plus significative

que Sainjon est le poulain de Henri Krasucki qui s'est employé à le faire entrer au sein des seins, le Comité central.

Autre affaire significative : les désaccords à la fédération de la construction. Trois membres du secrétariat sur six, tous communistes, ont préféré récemment démissionner de leurs fonctions. Et, dans deux autres bastions, la S.n.c.f. et E.d.f.-G.d.f., la C.g.t. est en recul constant depuis plusieurs années, d'une élection à l'autre, même si la C.g.t. y demeure majoritaire en sièges. Le 42e congrès ne peut donc s'abstraire de cette toile de fond pour trancher entre les positions des « durs » et celles des « modérés », dont Krasucki est devenu le porte-parole. Un porte-parole accusé de « mollesse », lors d'une réunion du Comité central du mois de mai, rappelons-le.

Un autre enjeu est donc bien : de quelle marge de manœuvre le secrétaire général de la C.g.t. dispose-t-il encore par rapport à la Place du Colonel-Fabien ? Et d'ailleurs Krasucki n'est-il pas le premier visé par l'offensive des « durs » ? Rejoue-t-on le scénario du départ de Séguy ? En apparence oui, mais l'affaire se présente différemment sur le fond.

1. — Krasucki n'offre manifestement pas le spectacle d'une victime consentante. Il se bat pour ses idées.

2. — L'actuel numéro deux, Louis Viannet, ne joue pas le même rôle auprès de Krasucki que celui-ci vis-à-vis de Georges Séguy.

3. — Contrairement à son prédécesseur, Henri Krasucki s'est bien gardé de déléguer ses pouvoirs à quiconque. Son *brain-trust* a même tendance à gérer les affaires difficiles et les fédérations « à problèmes » : Renault, la chimie.

4. — Au moment de son élection au secrétariat général, au congrès de Lille de 1982, Krasucki était largement connu à l'intérieur comme à l'extérieur de la centrale. N'était-il pas membre du bureau politique depuis 1964 et ne jouait-il pas, de fait, le rôle d'un numéro un *bis* bien avant son accession au pouvoir ? Tel n'est manifestement pas le cas de Louis Viannet.

5. — La C.g.t., et c'est le plus important, peut-elle se payer le luxe d'une crise de succession en pleine crise interne ! Comme on le voit, Henri Krasucki ne manque pas d'atouts, même si la tendance radicale le presse d'emboîter le pas, allègrement, au P.c.f. L'échec chez Renault l'a, de ce point de vue, renforcé *a contrario*. C'est bien Krasucki qui va répétant contre le danger « d'aller plus vite que la musique » et qui s'en tient au classique rapport de forces plutôt qu'à l'action minoritaire. Cette vision des choses sort confortée de l'échec du Mans et de Billancourt. La bataille du 42e congrès risque donc d'être rude. La dialectique de Krasucki repose sur le classique thèse-antithèse-synthèse.

1. — Le P.c.f. est affaibli durablement.

2. — Ses chances de rétablissement passent par le maintien d'une C.g.t. forte, donc pluraliste.

3. — La C.g.t. ne doit donc pas être entraînée, outre mesure, dans les turbulences politiques de l'avant 1986. D'autant plus qu'après, le balancier reviendra à la tendance à la bipolarisation, compte tenu de l'échéance présidentielle. On ne fait pas impunément prendre des virages à 180° à une organisation syndicale, le passé l'a prouvé. Plus qu'un modéré, Henri Krasucki reste ce qu'il a toujours été : un réaliste et un fin dialecticien. C'est dans ce contexte que se pose le rôle des socialistes au sein de la centrale.

Leur départ ? C'est à coup sûr une nouvelle saignée. Et pourtant quelques-uns songent à en découdre sur l'air de l'anti-socialisme. « Dieu a besoin des hommes et la C.g.t. a besoin des socialistes », lançait dernièrement un dirigeant communiste de la C.g.t. Il y a du vrai dans cette boutade. N'empêche : plus d'un — ce n'est pas la majorité — verrait bien Gérard Gaumé et André Deluchat, les deux secrétaires confédéraux socialistes, prendre la porte. Tout comme le firent Bühl, Moynot et Lambert en leur temps. Sans succès. Il sera donc intéressant, du point de vue du pluralisme de la C.g.t., d'analyser les résultats de l'élection des membres socialistes de la commission administrative, une petite dizaine actuellement. Et surtout, le score des candidats socialistes lors de l'élection des membres du Bureau national par la C.c.n. Or cette instance, composée de représentants des fédérations et des unions départementales, est constituée quasi exclusivement de communistes. Le choix sera donc nécessairement politique, il sera inutile de se voiler la face. Tout comme la future affectation — en terme de pouvoirs — de chacun des secrétaires confédéraux. Les secrétaires confédéraux socialistes accepteront-ils d'être des sortes de « ministres d'Etat », sans portefeuille ? Un autre enjeu du congrès. Le pluralisme ne se décrète pas. Il se vit. ●



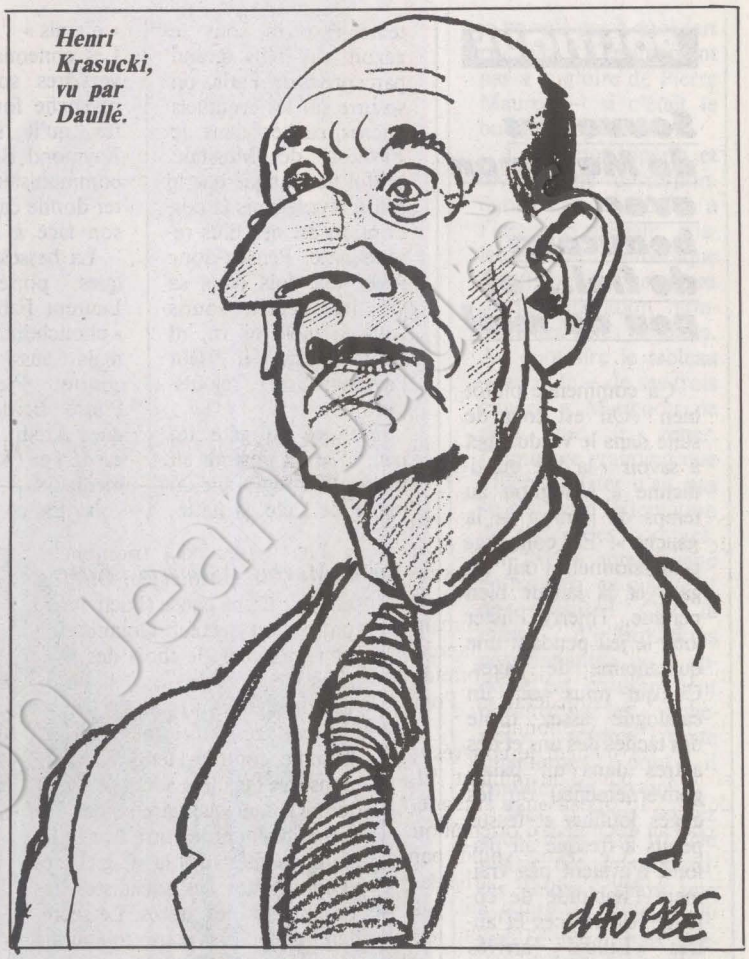
Pascal Lebrun

André Sainjeon.



A.f.p.

Louis Viannet.



Henri Krasucki, vu par Daullé.

Collection Jean Bellin

LIVRES

PAR NICOLE CHAILLOT

POLITIQUE

Souvenirs de Matignon avec beaucoup de fiel... et peu de miel

Ça commence plutôt bien ! On est tout de suite dans le vif du sujet à savoir « la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche ». En concierge professionnel, l'œil sagace et la langue bien pendue, Thierry Pfister joue le jeu pendant une quarantaine de pages. Ce qui nous vaut un catalogue assez drôle des tâches des uns et des autres dans un palais gouvernemental où les anges joufflus et fessus peints à fresque au plafond n'avaient pas vraiment l'habitude de côtoyer les novices et autres « Lillois » arrivés avec les bagages du Premier ministre nommé par le président de la République, nouvellement élu en mai 1981.

Alors on s'esbaudit devant les glaces à trumeau, on cherche un bureau à la taille de Pierre Mauroy sensiblement plus grand que son prédécesseur Raymond Barre, on communie dans l'émotion devant celui retrouvé de Léon Blum, on inaugure des relations nettement plus « peuple » avec les personnels — c'est fou d'ailleurs comme des conduites sincères et somme toute normales peuvent faire « démago » sous la plume de l'ancien journaliste du « Monde » —, on recense les 2 500 repas par jour (popote des gardes républicains comprise), on « blablate » sur les ordinateurs enterrés sous le gazon du plus grand parc privé de Paris, on susurre sur les éventuels micros cachés dans le Pavillon de Musique, bref il ne manque que le raton laveur mais la description est des plus réjouissante. Pensez-donc jouer une fois dans sa vie les petites souris sous la table ni vu, ni connu, est, il faut l'avouer, assez réjouissant.

Puis ça se gâte un peu, avec un portrait en forme d'hagiographie du maire de Lille, si flatté, si flagorneur que ça en devient gênant, quelle que soit la sympathie qu'on puisse éprouver pour cet homme « franc comme l'or » et pourtant énigmatique. Mais enfin passons, c'est une loi du genre. Thierry Pfister est un fidèle parmi les fidèles de Pierre Mauroy, élevé dans le giron de Roger Fajardie, il a bien le droit d'en remettre même si, par un juste retour du boomerang la couronne de lauriers pèse un peu trop lourd sur la tête de l'objet de tant de pommades...

Mais là où ça ne va plus du tout et où le livre prend un ton tout à fait insupportable c'est dans l'étalage d'une haine recuite pour un certain nombre « d'amis » politiques. Les ennemis ou les adversaires sont eux en revanche fort bien traités qu'il s'agisse de Raymond Barre ou des communistes à qui Pfister donne carrément raison face à Fabius !

La bassesse des attaques portées contre Laurent Fabius le petit « chouchou » de Pfister, mais aussi pêle-mêle contre Pierre Joxe, Pierre Bérégovoy, Jacques Attali, Michel Rocard, j'en passe et des meilleurs... laisse sans voix. Est-ce ainsi qu'un « camarade » parle des siens même si ce sont des concurrents ? Est-ce à cela que la vie politique peut être réduite : une querelle aigre de vieilles filles se bagarrant pour savoir à qui trempera la première la main dans le bénitier ? Est-ce à cela que se réduit le gouvernement d'une grande démocratie : une partie de bras de fer entre l'Elysée et Matignon pour savoir à qui perd-gagne ?

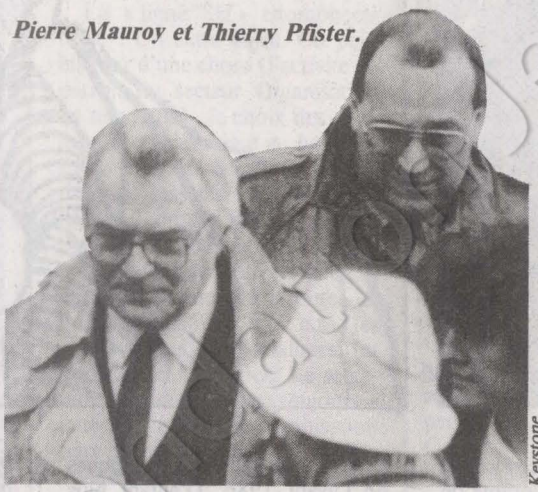
Certes, on rit souvent à la description des comportements de nos « caractériels » préférés : la surenchère des démissions entre Chevènement et Delors est assez gaiement narrée et la description des états d'âme des hiérarques amuse souvent mais un malaise latent nous accompagne tout au long de la lecture de ce livre pourtant très documenté, charpenté, talentueusement rédigé mais vraiment trop fielleux pour être convaincant.

Ce n'est pas un hasard si les journaux de droite se repaissent des confidences de Thierry Pfister — au fait le Premier ministre le mettait dans son attaché-case ou quoi ? — ce livre est une bonne contribution au combat de la droite. Ne présentant qu'une version caricaturalement policienne du combat de la gauche, il offre de sérieux atouts à l'adversaire à l'orée d'une campagne où tous les coups — y compris les plus bas — seront permis.

D'autant que Thierry Pfister, avec une rare perfidie, feint de ménager le président de la République tout au long de son livre n'attaquant — mais en quels termes — que son « entourage » ses « hommes » ou ses « amis » comme si l'allusion n'était pas transparente. Quant on reproche à Fabius ou à Joxe leurs origines bourgeoises, par ricochet on fait également au président le procès des siennes. En « oubliant » que si argent il y avait au Parti socialiste, il se trouvait bien plus au chaud au sein du courant Mauroy pourtant si populaire, le Premier secrétaire François Mitterrand n'ironisait-il pas sur le courant B... comme Banques ? Quand on pourfend, et avec quelle violence, la nomination de Laurent Fabius au poste de Premier ministre n'est-ce pas à François Mitterrand en dernière analyse que s'adresse la diatribe ?

Bref, à part crever un abcès, ou vidanger un trop-plein d'amertume

Pierre Mauroy et Thierry Pfister.



Keystone

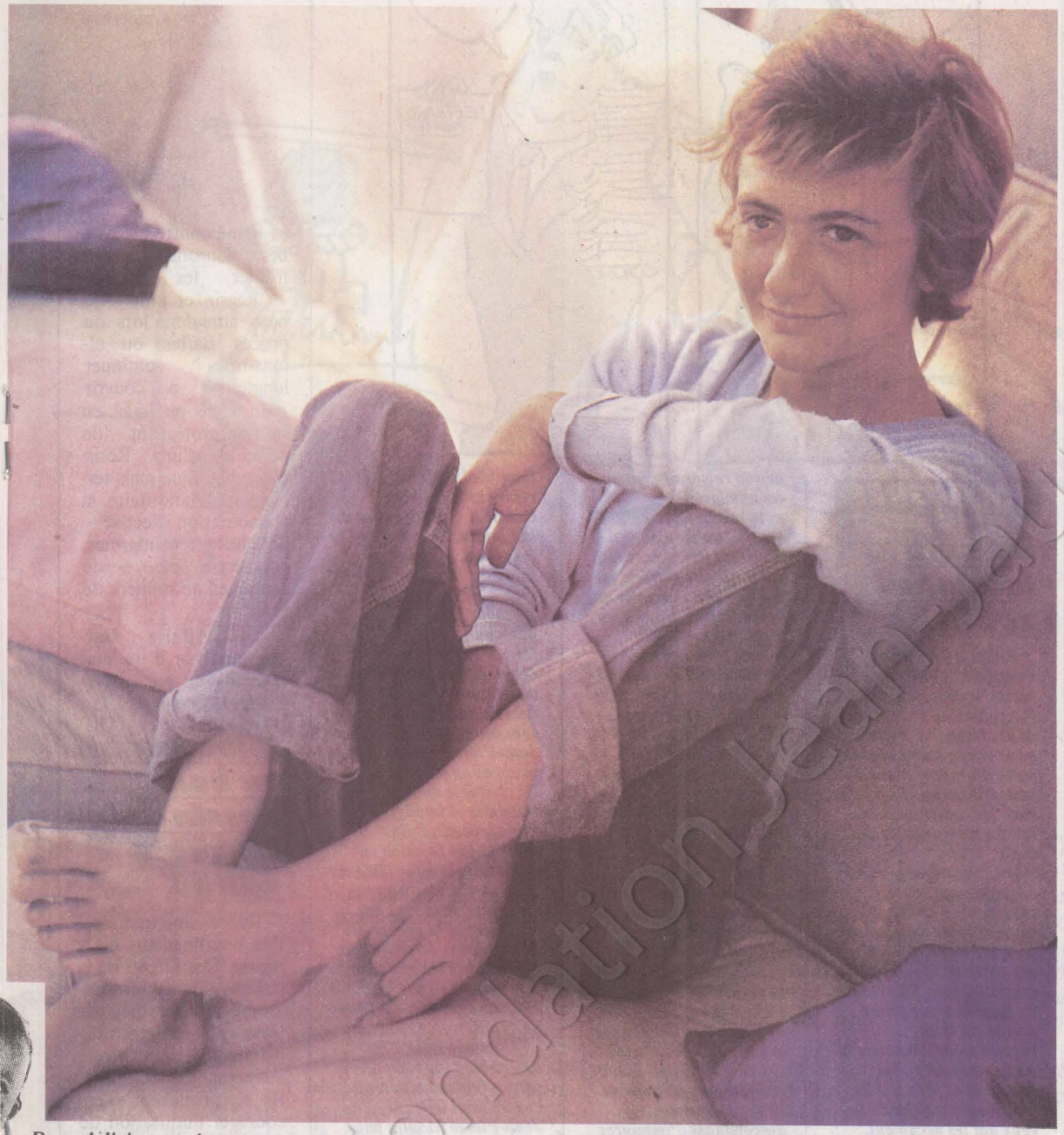
FAMILLE

Les « trente glorieuses » de la saga Sagan

Inconditionnels de Sagan, ce livre est pour vous. Chapeauté d'une ébouriffante préface de Bertrand Poirot-Delpech, attendrie, subtile et par moments presque trop intelligente — « too much » diraient les Britanniques — le bel album de photos fait défiler trente ans de la vie publique ou privée de la chère « menteuse ».

De la petite fille au visage en forme de toupie (typique des Gémeaux dirait Bastide) et aux yeux d'escarboucles à la quinquagénaire malicieuse marquée par « la loterie déchirante de l'amour », peu de changements. La silhouette est restée gracile, fragile, le regard doux et triste et le sourire voyou. « Ah ce doux-amer aura-t-il assez servi », s'exclame Bertrand Poirot-Delpech ! Certes, et la « petite musique » donc ! « Ils » nous l'ont







Deux délicieuses photos de l'album « Bonjour Sagan ».

encore resservie il n'y a pas si longtemps lors de la publication de son dernier roman « De Guerre lasse » (mon préféré), faisant mine de ne pas voir l'œuvre qui se construit depuis trente ans sous leurs yeux. Quand « machisme trivial voisine avec des sarcasmes d'inquisiteur » il n'y a pas grand-chose à espérer de cette presse qui supporte mal deux choses, disait Sartre, le talent et l'indépendance.

Talentueuse et indépendante, Françoise Sagan a accompagné toute notre vie, nous la génération des années quarante, pour qui « Bonjour Sagan » s'apparente à une « Recherche du temps perdu » où la petite madeleine serait remplacée par le whisky, le pavé décalé par le pied nu sur la pédale d'accélérateur et la sonate de Vinteuil par les Jazz Messengers au « Blue Note ».

Lectrice clandestine de l'interdit « Bonjour Tristesse » paru en 1954 (dévoré sous l'édredon grâce à une lampe de poche) j'ai pu mesurer le chemin parcouru dans nos mentalités quand j'ai offert le même « Bonjour Tristesse » en livre de poche à ma fille de seize ans, transformée depuis en saganophile militante. Le sulfureux ouvrage du « petit monstre » cher à François Mauriac est devenu un classique de notre littérature à mettre entre toutes les mains.

En feuilletant l'album de famille des « Trente glorieuses » de la Saga Sagan, on retrouve les mêmes visages, la même fidélité aux amis, ce goût sans hypocrisie pour la fête, le gaspillage, le jeu, les chevaux (« le péché, s'il existe c'est de ne pas dépenser »), [illegible]s beaux jeunes gens.

Ne nous y trompons pas « cette faible femme est une force de la nature », engagée comme beaucoup de ses pairs n'osent plus l'être. Sagan, vous verrez, ça finira par tenir le coup, confiait Sartre à Poirot-Delpech peu de temps avant sa mort. Qui en douterait ?

« Bonjour Sagan », par Bertrand Poirot-Delpech (éditions Herscher).

je ne vois pas à quoi sert ce livre. Certainement pas à la gloire de Pierre Mauroy – si c'était le but de l'opération ?

Le propos vipérin et diviseur ne correspondant en aucune façon à l'image conviviale, chaleureuse et œcuménique qu'affiche le président de la Fédération mondiale des villes jumelées. Au contraire le tableau – au noir – de ses trois années à Matignon ne peut que le gêner. Dommage vraiment que Thierry Pfister n'ait pas su résister à la tentation de régler des comptes, son livre y aurait gagné en hauteur, en qualité et en sérénité ! Car la masse d'informations passionnantes qu'il apporte est constamment occultée par les « vacheries », somme toute subalternes, dont il émaille son propos.

Bref si vous voulez vous livrer « au trouble plaisir des commentaires acides » selon une formule de l'auteur, lisez ce livre mais prévoyez des pincettes !

*** « La Vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche », par Thierry Pfister (Hachette).**

ESSAI

Les deux Frances et l'Affaire Barbie

Par un tour de passe-passe dont l'Histoire a le secret, la France majoritairement pétainiste devint du jour au lendemain majoritairement gaulliste. Jamais « dépétainisée » la société française traîne comme un remords, un refus ou une nostalgie la mémoire des années de

(suite en page 22)

(suite de la page 21)

collaboration. On en vit aujourd'hui un des épisodes les plus aigus avec le retour fanfaron et sûr de lui de cette extrême droite raciste et violente qui n'a jamais cessé d'exister sous de multiples masques depuis 1944. C'est cette analyse fort pertinente, mais fort désagréable pour les Français, que fait Erna Paris dans un livre intitulé « l'Affaire Barbie, analyse d'un mal français ».

Pour la journaliste canadienne : « Il n'existe pas une, mais deux Frances distinctes riches chacune d'une longue tradition historique. La première de ces traditions, imprégnée d'un nationalisme xénophobe et de valeurs conservatrices connut son apogée en 1940 quand le maréchal Philippe Pétain fut, pour ainsi dire, « couronné » chef de gouvernement collaborationniste de Vichy. La seconde se réclame de la Révolution et des idées de liberté, d'égalité et de fraternité ! » Klaus Barbie entre en scène alors que la seconde France est au pouvoir à travers le président François Mitterrand, socialiste et résistant, qui a pris le risque — mais d'autres avant lui auraient pu le prendre — de faire kidnapper le bourreau de Lyon, l'assassin de Jean Moulin et de le faire transférer en France pour le juger.

Livre passionnant, parfois chaotique, mais profondément salubre pour qui accepte de regarder les fantômes en face, l'ouvrage d'Erna Paris est aussi d'une brûlante actualité, car cette histoire de blessures encore ouvertes se déroule dans une France qui voit resurgir un racisme empruntant au vocabulaire de l'antisémitisme de quoi nourrir sa haine contre les Arabes. Saurons-nous affronter les 10 000 « Chagrin et pitié » qui nous attendent lors du procès Barbie ou allons-nous continuer longtemps à couvrir d'un voile pudique, en nous protégeant du bouclier d'une Résistance héroïque mais terriblement minoritaire, la collaboration effective — policiers, gendarmes, concierges, etc. — de centaines de milliers de Français.

N.C.

* **« L'Affaire Barbie, analyse d'un mal français », par Erna Paris (Ramsay).**



IMMIGRÉS

Un outil incomparable

Enfin le livre qu'on attendait. L'outil de travail irremplaçable, l'argumentaire précieux en ces temps où le racisme ne se donne même plus la peine d'avancer masqué mais truque les chiffres, viole les consciences et fait du mensonge un des beaux arts.

Au cours de son enquête minutieuse, chaleureuse, calme, souvent émue mais jamais pleurnicharde, Jean-Pierre Moulin a rencontré tous les acteurs ou presque de ce grand drame qui tient actuellement l'avant de la scène en France : les immigrés et ceux qui les défendent aussi bien que ceux qui les accablent. Peu féru de chiffres, il ne nous livre que le strict nécessaire, mais citoyen suisse — scrupuleux et mesuré — il les a vérifiés ne manquant pas d'ironiser gentiment sur le goût passionné que les Français nourrissent pour les statistiques, sondages et graphiques en tous genres. Goût qu'il a retrouvé non sans surprise reproduit à l'identique chez les « deuxième génération », purs produits de ce cartésianisme qu'on avale à l'école de la République aussi sûrement que l'accord du participe passé et l'appétit pour le beefteak pommes frites. Et c'est là sans doute que se situe l'originalité profonde de ce livre. Jean-Pierre Moulin nous démontre sans emphase mais en poussant tranquillement la charrue de son raisonnement que les immigrés et notamment leurs enfants sont là, qu'ils n'en partiront pas. Avant tout parce qu'une patrie c'est d'abord une langue et que ces centaines de milliers d'enfants la parlent comme vous et moi. A notre corps défendant peut-être nous leur avons fait don de cette langue et de cette culture — et quelle langue et quelle culture ! — dans lesquelles se sont exprimées séculairement la révolte et la défense des droits de l'homme.

Enfin il nous rappelle que située au centre de l'Europe, la France a de tous les temps été la grande terre du « melting pot », partageant avec les Etats-Unis, le Canada et l'Australie le ruban bleu de l'immigration dans les grands pays industriels. On ne dira jamais assez que dix-huit millions de Français sont les descendants d'immigrés de la première, deuxième, ou troisième génération. Il aborde enfin cette immigration silencieuse, presque invisible qui pourtant s'installe efficacement et sans doute pour toujours : celle des Asiatiques et notamment les Chinois de Hong-Kong se faisant passer pour des Vietnamiens ou des Cambodgiens aux yeux d'une administration française qui n'y voit que du feu.

Mais le racisme se nourrissant de la peur on voit resurgir sans vergogne une haine qu'on croyait un peu naïvement erradiquée. Ainsi cette bourgeoise B.c.b.g. que décrit Jean-Pierre Moulin, vibrant sous la statue de Jeanne d'Arc et hurlant : « La France aux Français ». « Savait-elle que ce qu'elle venait de crier à la foule qui l'applaudissait et reprenait en chœur, c'était la célèbre devise de la Ligue antisémite, fondée en 1889 par Edouard Drumond auteur d'un ouvrage qui inspira les théoriciens du nazisme : « la France juive » ? Il ne s'agit plus des juifs mais des Arabes désormais. Mais le vocabulaire et la haine sont les mêmes. Reste que Jean-Pierre Moulin au cours de sa plongée dans les courants de la société française et immigrée dit avoir rencontré plus souvent que la haine ou l'incompréhension, la tendresse, l'effort pour s'adapter de la part des étrangers et la générosité de cœur chez de nombreux Français où les anticorps sont au travail : le racisme ayant produit son antidote.

Alors que faire ? Se battre bien sûr raison contre fantasme, sérénité contre repli frileux. Jean-Pierre Moulin pour qui Le Pen était peut-être un diable nécessaire, avance une hypothèse — certes optimiste mais la tonalité générale de son travail l'est — : « Il fallait que la vieille nation se mette à réfléchir sur elle - même et sur un fait d'évidence : elle a besoin de sang neuf. En ouvrant largement ses portes à tant de milliers d'étrangers, ne réagit-elle pas à une sorte d'urgence, à un réflexe quasi biologique ? Il n'est pas insensé de le supposer. » Il faut nous en persuader et ne pas avoir honte de le proclamer chaque fois qu'un enfant d'immigré pousse son premier cri c'est un nouveau Français qui naît.

N.C.

* «Enquête sur la France multiraciale » par Jean-Pierre Moulin, Calmann-Lévy.

Mieux vaut un bon dessin qu'un mauvais édito !

Ils sont une trentaine. Des bourlingueurs de la presse. Des forçats de la gomme et du crayon. Des dessineux qui, par leurs illustrations, dépeignent l'actualité à longueur de colonnes. Ils se proposent d'encourager l'utilisation du dessin de presse en se faisant connaître des rédactions, des journaux et des écoles de journalistes. Ils viennent de créer une association : « Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours » (1) et éditent des affiches et recueils faits à partir de dessins publiés. Salut donc à cette association et tout particulièrement aux dessineux de « l'Unité » (de très loin, la publication utilisant le plus de talents... Cocorico !) : Pym, Coureuil, Forcadell, Daullé, Bellenger... Ils en sont les chevilles ouvrières.

D.D.

(1) « Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours » BP 192, 75160 Paris Cedex 04.



Objectif : 10 000 de plus

La grande campagne que nous avons lancée depuis le Congrès de Toulouse nous vaut déjà plusieurs milliers d'abonnements nouveaux.

Mais nous sommes encore loin de l'objectif que nous nous sommes fixés. Il faut donc accentuer l'effort entrepris en profitant de l'accueil généralement favorable que reçoit la nouvelle formule de « l'Unité » qui nous permet de présenter un journal à la fois plus maniable, plus vivant et plus diversifié, en d'autres termes plus lisible et plus moderne.

Face à la grande presse dont la plupart des titres – quotidiens et hebdomadaires – mènent un combat permanent contre les idées et l'action du Parti socialiste, « l'Unité » reste le seul organe d'audience nationale qui exprime ces idées et soutient cette action. C'est une lourde responsabilité à laquelle nous ne pouvons faire face qu'en accroissant nos moyens et notre diffusion. Notre objectif est ambitieux : gagner au moins 10 000 abonnements nouveaux. C'est possible si chacun d'entre vous se mobilise dans cette campagne en faisant connaître « l'Unité » autour de soi et en recrutant de nouveaux abonnés. C'est un acte militant qui prend toute sa place et toute sa signification dans la grande bataille que nous avons à mener contre la droite d'ici mars 1986.

Pour cette bataille, « l'Unité » a besoin de vous comme vous avez besoin de « l'Unité ». Alors dès aujourd'hui, avec nous, mobilisez-vous pour que vive la presse socialiste.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

. Je soussigné .....

demeurant .....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (195 F)***

★ ***abonnement d'un an (290 F)***

★ ***abonnement de soutien (500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date

Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

sepur

69, RUE DES FRÈRES LUMIÈRE

Z.I. DES CHANOUX

93330 NEUILLY SUR MARNE

☎ 43.00.15.22 & 64.40

SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET DE PROPRETÉ URBAINE

ENLÈVEMENT D'ORDURES MÉNAGÈRES
DE GRAVOIS ET DE DÉTRITUS
PAR BACS MULTIBENNES

NETTOIEMENT MURS ET ÉDIFICES
PAR PROJECTION (EAU CHAUDE
ET FROIDE, SABLE)

NETTOIEMENT DE VOIES
PUBLIQUES ET PRIVÉES
ASSAINISSEMENT

HYGIÈNE PUBLIQUE
BALAYAGE DE CHAUSSÉES
ET AUTOROUTES PAR ASPIRATION

018756

SIDA : PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS D'ABORD

PAR LOUIS LARENG

député de la Haute-Garonne
Chargé du budget de la Santé



UNE conférence de presse, bâclée, décidée à la hâte et voici que les espoirs renaissent, aussi « fous » que les craintes. Et prématurément. Deux malades viennent de mourir malgré la cyclosporine. Le Sida se prête à un macabre feuilleton.
Reconnaissons que, cette fois-ci, l'ensemble de la presse a fait preuve d'une sage prudence en relativisant la communication médiatique des trois médecins de l'hôpital Laënnec – du jamais vu dans les annales de la médecine et de la recherche.
Louis Lareng fait, lui aussi, preuve de sagesse et de calme en exposant ici ce qu'est vraiment le Sida. Une maladie – mortelle certes – mais qui ne court quand même pas les rues. Mais trop de malades attendent le traitement miracle pour qu'on s'abstienne de crier victoire trop tôt. ***P.-Y. P.***

LE Sida est une maladie transmissible, peu contagieuse, plus fréquente chez les individus dont la défense contre les infections est diminuée : ils sont atteints d'immuno-dépression. Si cette dernière est secondaire à une cause, elle est acquise. Si elle est constatée à la naissance, elle serait congénitale. Le Sida étant secondaire à un virus, elle est dite acquise.

Elle se transmet par voie sexuelle, par le sperme. Elle peut aussi se transmettre par le passage de sang, contenant des cellules infectées (ce sont certaines cellules du sang : certains lymphocytes, intervenant dans les mécanismes de défense contre les maladies, qui sont atteints par ce virus). C'est pourquoi des malades ayant reçu du sang infecté (certains donneurs de sang), ont pu être contaminés (des mesures au niveau gouvernemental ont été prises en juillet pour éviter ce type de transmission).

Le Sida se voit chez les toxicomanes, par exemple, qui se piquent avec la même seringue (mesures gouvernementales prises en juillet : vente de seringues jetables libre). Si les homosexuels hommes sont plus facilement contaminés, cela vient des érosions de la muqueuse rectale, facilitant la transmission sanguine. Mais cette maladie est loin d'être l'apanage des homosexuels.

Le Sida est dû à un virus (Lymphadénopathy Associated Virus), le L.a.v. Parmi les personnes infectées par ce virus, un très petit nombre fera la maladie. Le Sida est une maladie qui se traduit soit par des lésions cutanées de type cancéreux (tumeurs violacées de petite dimension), soit par des infections répétées. Son incubation est de un à cinq ans et son évolution – pour le moment – le plus souvent irréversible est de deux à trois ans.

Le virus L.a.v. a été découvert par une équipe de l'Institut Pasteur de Paris (Montagnier) à la fin de 1982. Mais en fait, le Sida est connu dans certains pays depuis 1970. Il semble que ce soit en Afrique centrale que se soient manifestés les premiers cas. En ce moment, il est signalé dans les 40 pays du monde.

Cette maladie, redoutable du fait de son irréversibilité, sème la panique. Il était important de parler clair. C'est la raison pour laquelle, j'ai posé le 19 juin 1985, une question orale au Premier ministre, Laurent Fabius, qui a répondu avec précision sur les mesures à prendre pour éviter au maximum la propagation de la maladie, à laquelle ne peut être opposée actuellement ni vaccin, ni médicament suffisamment éprouvé par le temps.

Une série de décrets précise, depuis, les directives du Premier ministre, le gouvernement a mis en place un groupe d'experts, chargés de l'étude du Sida Nous constatons que le public, bien informé par les massmedia, maîtrise mieux que dans d'autres pays la connaissance de cette affection : ceci d'autant plus qu'il réalise les efforts déployés financièrement par le gouvernement pour la recherche dans le diagnostic, le traitement et la prévention.

Où en est, en Europe Occidentale, cette épidémie ?

En Europe, jusqu'à fin 1985, 1 225 cas ont été répertoriés dont au moins 350 environ pour la France. Le diagnostic de la maladie est d'abord clinique, puis biologique. Pour diagnostiquer en laboratoire les personnes porteuses d'anticorps, il existe un test sérologique mettant en évidence les anticorps témoignant de l'atteinte virale. La détection de ces anticorps est actuellement effectuée **obligatoirement** par les **Centres de transfusion sanguine.** Jusqu'au 1er juillet 1985, les anticorps anti-L.a.v. (anti-Sida) ont été mis en évidence chez 7 donneurs sur 11 000 tests, soit un pourcentage de l'ordre de 0,6 pour mille. Un test sérologique positif montre simplement que la personne a été en contact avec le virus, mais ne veut pas dire forcément que le sujet présente un Sida Le risque de faire un Sida est de 2,6 à 15 %, après une surveillance de 15 à 48 mois. La personne porteuse d'anticorps n'est pas forcément contagieuse. Seule, la recherche positive du virus L.a.v. est la preuve réelle de l'atteinte clinique humaine. Elle peut se faire.

Des mesures de protection sont mises en œuvre actuellement pour protéger le personnel hospitalier (au sens large du terme) ; elles sont signifiées par décrets, puis mises en place. La lutte contre le Sida passe par la recherche, la médiatisation exacte, l'efficacité des équipes médicales (soins aux malades) et le dépistage.

Le traitement, je le répète, est au stade de balbutiements ; la vaccination, qui permettrait l'arrêt de la diffusion du Sida, est au stade de la recherche seulement. Il y a des espoirs pour l'avenir, certes : il faut savoir attendre les résultats avec **patience.** Grâce à l'effort collectif de prévention, le Sida s'étendra, espérons-le, moins vite ; et le Sida fera partie un jour, comme actuellement la variole, des maladies « disparues ».

Le problème du Sida pose aussi le problème d'une compétition scientifique et économique internationale, en particulier entre la France et les Etats-Unis. Cette compétition est, certes, saine sur le plan de la recherche, mais sur le plan économique, la France ne peut accepter d'être « envahie » par des tests américains, avec dumping économique. Des mesures sont aussi envisagées pour lutter contre ce phénomène économique par le ministère de Georgina Dufoix. Il faut souhaiter qu'elles soient efficaces et que tous puissent tirer avantage des découvertes de la science. La santé des Français est un bien inestimable. La lutte contre le Sida en est un exemple type, qui amène l'espoir. Là aussi, je le pense. ●

Quid 86. Seul Dieu connaît autant de choses.



béliер

QUID 86.
ÉDITIONS ROBERT LAFFONT.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

PETITES ANNONCES

TARIFS

Trois lignes minimum, 30 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 15.11. Recherche chirurgien-dentiste pour installation populaire dans la Drôme. Clientèle potentielle 10 000 personnes.

Se mettre en contact avec Monsieur MIOLANE. Tél. : (16) 75.72.00.32 aux heures de repas.

Réf. 1.11. Ville d'Alfortville, Val-de-Marne (36 252 h), recherche directeur des services techniques.

Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire d'Alfortville, vice-président du conseil général, secrétaire d'Etat. Mairie d'Alfortville B.P. 75-94142 Alfortville Cedex.

Réf. 1.11. Société d'aménagement urbain Créteil, cherche pour 1.1.86, chargé (e) de mission information, relations publiques, promotion, expérience indispensable, bon contact, bonne connaissance urbanisme-construction.

Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions, photo, à S.e.m.a.e.c. B.P. 35, 94000 Créteil.

Tout courrier est à adresser au journal, 12 cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73, poste 32.

AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

UNE VRAIE FETE POUR LES ENFANTS

PAR PHILIPPE MAQUAT

(de notre envoyé spécial)

Heureux enfants de Parthenay ! Ils vont désormais disposer de l'aménagement du temps scolaire. Ce qui signifie plus prosaïquement qu'ils vont passer moins de temps vissés à leurs pupitres et beaucoup plus à s'éclater sur les stades, les gymnases, les laboratoires, les cuisines, les théâtres ou les fanfares.

« RIEN ne peut se décréter de haut si le terrain n'adhère pas, dit Serge Mauvilain, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports pour les Deux-Sèvres. Or, le fait est que le terrain semble adhérer de plus en plus. A l'aménagement du temps de travail comme à celui des rythmes scolaires. Quel contraste souvent ressenti entre une vie locale qui bouge, avance, met en place des projets, des incitations élaborées au plus haut niveau et une avant-scène parisienne fiévreuse où tout donne l'impression d'être bloqué.

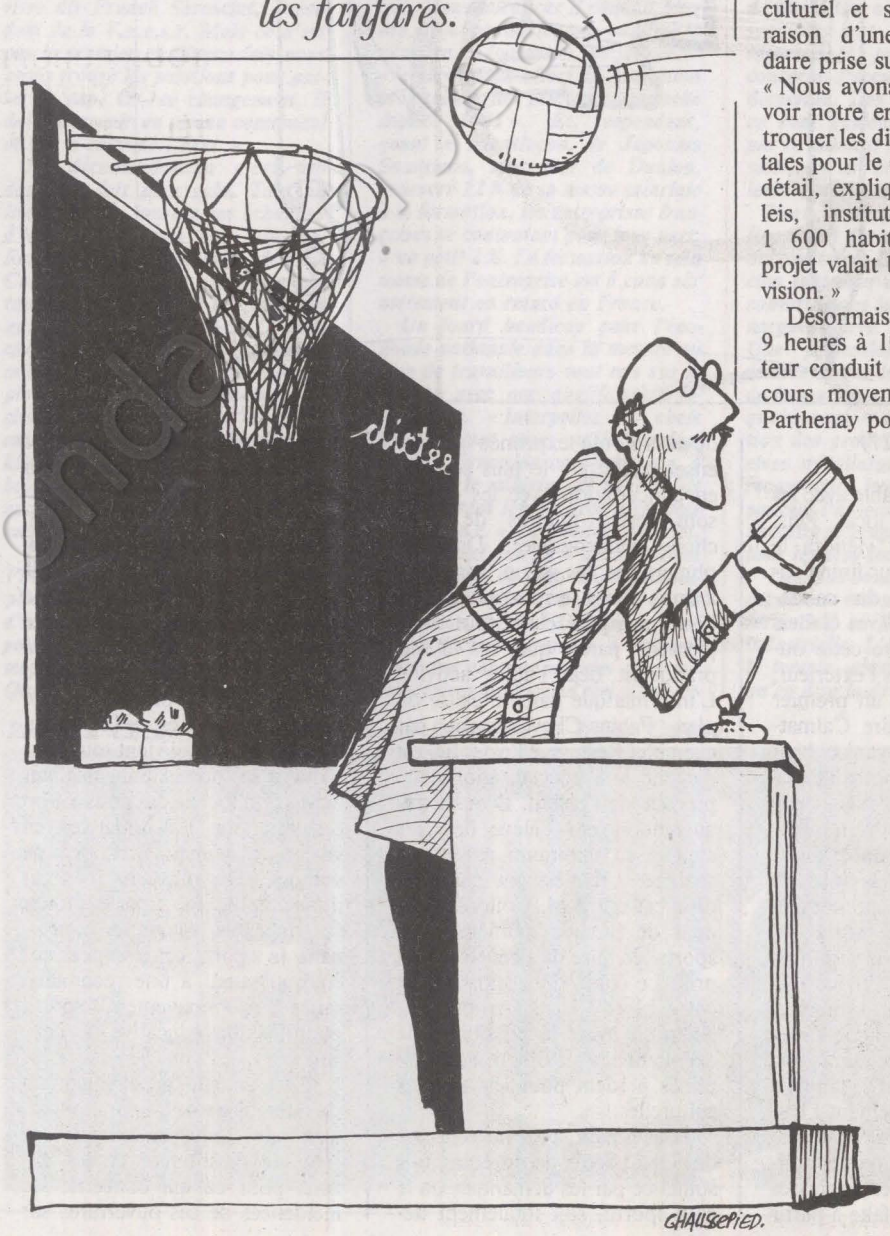
Cette remarque, Dominique Taddéi parlementaire socialiste en mission, l'a faite à plusieurs reprises au cours de son tour de France de l'aménagement du travail. Alain Calmat, ministre de la Jeunesse et des Sports l'a reprise à son compte en signant voici peu une convention d'aménagement des rythmes scolaires avec le district (quatre communes) de Parthenay dans les Deux-Sèvres. « Je l'ai vérifié à l'occasion de déplacements récents : une dynamique réelle existe maintenant en faveur de l'aménagement du temps scolaire », dit le ministre. Depuis la rentrée de septembre ce sont en effet près de 200 000 enfants appartenant à plus de 1 000 écoles de 800 communes disséminées dans tout l'Hexagone qui sont concernés par la circulaire Calmat-Chevènement signée le 13 décembre 1984.

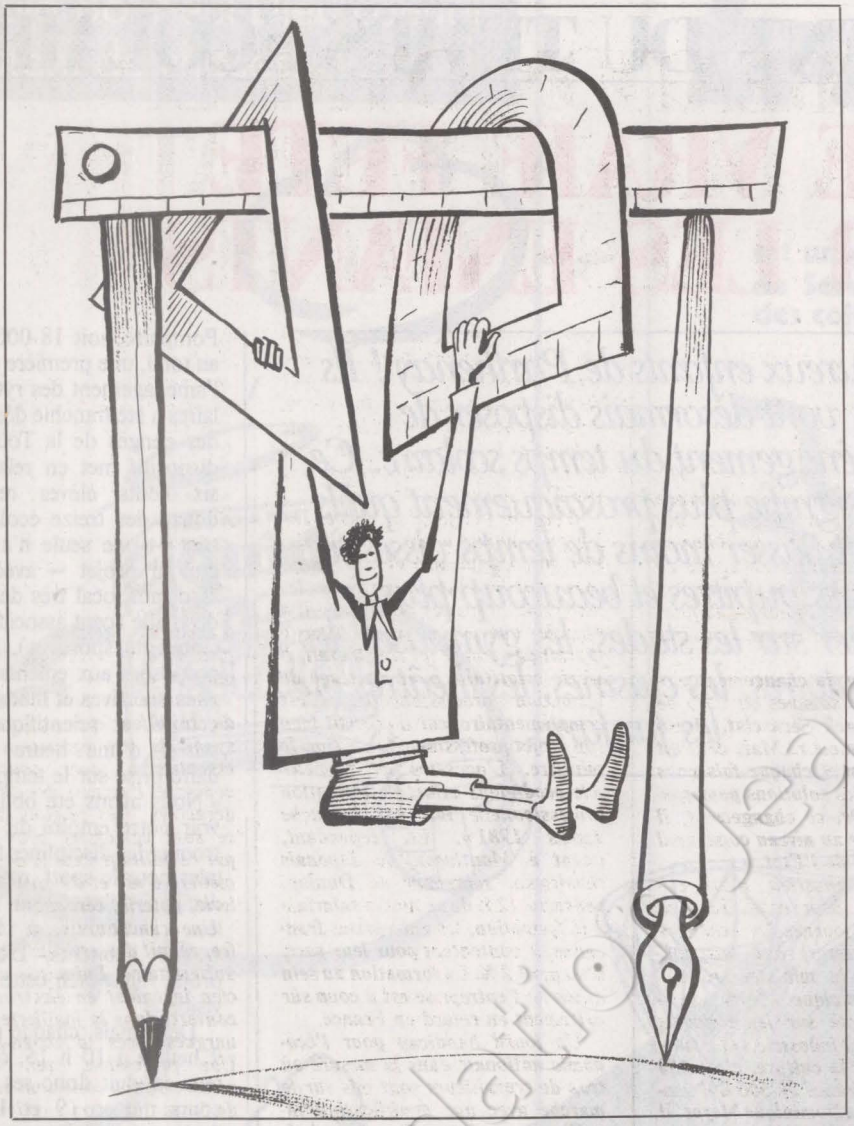
Pour l'an prochain, l'objectif des ministères est de tripler le nombre des projets, crédits de 50 millions de francs à l'appui. En attendant d'aborder le secondaire. Progressivement. « Une commission y travaille déjà », a révélé le ministre de la Jeunesse et des Sports.

A Parthenay (14 000 habitants), et dans trois communes voisines Châtillon, Le Tallud et Pompaire, soit 18 000 habitants au total, une première étape dans l'aménagement des rythmes scolaires a été franchie dès la rentrée des congés de la Toussaint. Le dispositif met en relation mille six cents élèves représentant douze des treize écoles du district – une seule n'a donc pas cru au projet – avec un tissu associatif local très dense et très diversifié (cent associations dont cinquante sportives). Sont ainsi proposées aux enfants neuf activités sportives et huit à caractère culturel et scientifique. Cela à raison d'une heure hebdomadaire prise sur le temps scolaire. « Nous avons été obligés de revoir notre emploi du temps, de troquer les disciplines fondamentales pour le sport, mais c'est un détail, explique Jean-Yves Galleis, instituteur à Pompaire, 1 600 habitants. L'intérêt du projet valait bien cette petite révision. »

Désormais, chaque samedi de 9 heures à 10 h 15, cet instituteur conduit donc ses élèves de cours moyen (9 et 10 ans) à Parthenay pour une heure d'ini-

(suite en page 28)





(suite de la page 27)

tiation au tennis de table avec les animateurs du club local. Puis, au trimestre suivant viendra le cycle judo ; enfin pour finir l'année scolaire, celui du canoë-kayak. Sportif, Jean-Yves Galleis approuve sans réserve cette ouverture de l'école vers l'extérieur, soit le but visé dans un premier temps par la circulaire Calmat-Chevènement. « J'organise bien sûr des tournois de football interclasses, explique-t-il, mais cette expérience va permettre aux enfants de connaître d'autres disciplines pour lesquelles nous ne sommes pas forcément compétents. » En quelque sorte les sports plus techniques ; parfois plus confidentiels. « En judo, il faut notamment savoir tomber et bien se recevoir ; en canoë-kayak je dois dire que ce sera une découverte car je n'y connais rien », avoue honnêtement l'instituteur de Pompaire.

Quant à la répartition des activités entre les écoles et les classes du district, elle s'est faite à partir de la volonté exprimée par les enseignants qui, le plus souvent en concertation avec les élèves, sont restés maitres de leurs choix pédagogiques. Dans la plupart des cas, si un instituteur a donc choisi le sport plutôt que l'informatique, c'est tout simplement parce que ses élèves pratiquent déjà l'autre activité. L'informatique dans le cadre du plan Fabius-Chevènement par exemple. Reste que l'essentiel est d'éviter une spécialisation trop précoce de l'enfant. D'où la fréquentation par l'élève de trois ateliers au minimum par année scolaire. « Il n'est pas question, dit à cet égard M. Collon, président de l'Office municipal des sports, de faire du licencié à tout prix. Le choix d'un sport se fait entre 11 et 13 ans. Avant, l'enfant doit avoir la possibilité de découvrir un maximum de disciplines. » Idem pour les activités culturelles.

Pour autant, cela ne veut pas dire que l'école de musique, très sollicitée par les demandes, ou le club sportif, soit totalement désintéressée par l'augmentation à plus long terme de ses adhérents ou de ses licenciés. Quoi de plus normal d'ailleurs si l'on prend en compte la variété des équipements sportifs et socio-éducatifs du district de Parthenay : de la base de loisirs avec plan d'eau de trois hectares et golf miniature à la piste d'athlétisme synthétique de 400 m, en passant par le Palais des Congrès ou la Maison du temps libre qui vient tout juste d'ouvrir ses portes. Sans négliger la Mission locale, qui nous a-t-on dit, multiplie les initiatives en faveur des jeunes. Bref, rien ne manque. Ou presque. Il serait donc stupide de ne pas exploiter ces richesses. En outre, concernant le sport, cette expérience équivaut aussi à une reconnaissance du mouvement sportif pour l'action éducative de l'enfant.

C'est en juin prochain qu'un premier bilan de l'opération interviendra à plusieurs niveaux. A celui de l'instituteur et des enfants pour ce qui concerne les incidences de ces ouvertures sur le comportement de l'élève vis-à-vis des autres matières, sur son attention en classe, etc. A celui du mouvement associatif et sportif qui en attend donc des retombées positives, même si c'est pour un peu plus tard. Enfin, bilan au niveau des parents, cela va de soi, lesquels, de toute façon, approuvent totalement la démarche.

Peut-être sera-t-il alors possible de pousser davantage l'expérience à la rentrée prochaine. « En ce qui concerne l'ouverture de l'école vers l'extérieur, nous y sommes bien sûr à 100 % à Parthenay », note Serge Mauvilain. En fait la réalisation du premier volet de la circulaire Calmat-Chevènement. « Pour ce qui est de la deuxième étape, poursuit le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, c'est-à-dire l'aménagement des horaires avec par exemple arrêt de l'école à 15 h 30, il s'agit de l'an II de l'opération. Mais je sais que Michel Hervé (maire socialiste de Parthenay) est prêt à franchir le pas s'il y a consensus. La loi de décentralisation le lui permet de toute façon. »

La « semaine niortaise »

En dépit de l'existence de certains obstacles (transports scolaires, disponibilité des bénévoles à certaines heures), la volonté politique d'appliquer dans son intégralité la circulaire existe donc bien à Parthenay, ville dynamique s'il en est et qui ne se contente pas de vivre autour de son passé historique et de ses remparts. « L'évolution est la clé de la survie, n'hésite pas à dire Michel Hervé, son maire. Parthenay se bat donc sur tous les fronts. » Il est vrai qu'au-delà de cette ville, c'est presque un département, les Deux-Sèvres, qui se trouve en pointe tant pour l'aménagement du travail (voir « l'Unité », numéro 618) que pour celui des rythmes scolaires.

A quarante kilomètres de Parthenay, Niort a en effet inauguré la « semaine niortaise », il y a maintenant...treize ans. Un bail. Ainsi, dans la préfecture du département, l'école s'arrête-t-elle le vendredi soir, les cours du

samedi matin étant avancés au mercredi pour une expérience qui n'est certes pas à l'abri de la controverse. Ce qui est en revanche, à l'abri, c'est le « jumelage » de la quasi-totalité des écoles avec des clubs, des associations. Un « jumelage » qui a débuté dans les quartiers niortais où les enfants développaient une certaine agressivité. Or, le bilan semble aujourd'hui très positif si l'on en croit la plupart des partenaires éducatifs de Parthenay qui évoquent « une plus grande sociabilité des enfants et pour certains des débloquages en mathématiques et en français. »

De l'avis de ces mêmes partenaires, l'expérience qui vient de débuter dans leur ville, à Parthenay, est assimilée à « une véritable fête » par les enfants. En outre, pour Alain Calmat, la multiplication de ces tentatives d'aménagement des rythmes scolaires ne peut qu'être profitable au sport de haut niveau. « Il s'agit aussi de promouvoir une mentalité sportive parce que, dit-il, c'est à l'école que se prennent les bonnes habitudes. C'est donc par l'action que nous mènerons à l'école que le niveau sportif de base sera susceptible d'évoluer. »

Confronté à des résultats souvent contradictoires le « haut niveau » français a en effet besoin de se consolider, de se densifier. Bref tout le monde semble y trouver son compte. De toute façon le mouvement semble bel et bien irréversible. « C'est la France rurale qui a imposé le calendrier scolaire actuel, rappelle Serge Mauvilain, car elle avait besoin de bras supplémentaires en été. Or, nous ne sommes plus dans une France rurale. »

C'est clair : l'évolution en cours de la société, ces mutations et les contraintes économiques du moment sont en train de façonner des rythmes de travail différents. Lesquels auront inévitablement des répercussions sur la vie quotidienne et en conséquence sur la journée, l'année, des écoliers et des lycéens. C'est sans doute à cela que pense Michel Hervé, maire de Parthenay, lorsqu'il parle de « tous ceux qui essaient sur le terrain de mettre en œuvre la société de demain ». ●

CREATION D'EMPLOIS : LA DECENTRALISATION C'EST AUSSI FAIT POUR ÇA

PAR PHILIPPE MAQUAT

UN débat fructueux. L'expression s'impose pour définir la journée qui, organisée à l'initiative de la Fédération des élus socialistes et républicains (F.n.e.s.r.) a réuni à la mairie de Clichy (Hauts-de-Seine) élus locaux et personnalités. Thème de la journée : « Nouveaux besoins, créations d'emplois ».

« C'est bien un changement profond que nous sommes en train de vivre dit Franck Sérusclat, Président de la F.n.e.s.r. Mais ce n'est pas le premier et chaque fois nous avons trouvé les solutions pour passer le cap. Or, ce changement, il doit intervenir au niveau communal et non à celui de l'Etat. »

La décentralisation c'est évidemment fait pour cela. Tout au long de cette journée les échanges d'idées (concrètes) ont foisonné. Représentant le ministre de la Culture, Dominique Meyer a notamment insisté sur les rapports entre culture et industrie. « Le marché annuel de la culture, c'est 150 milliards de francs et 500 000 emplois », rappela Dominique Meyer. Il cita l'exemple étonnant de cette entreprise de Villaine-le-Juhel, à 50 kilomètres du Mans, qui aura fabriqué 2,5 millions de disques compacts en 1985. Soit l'équivalent du marché français.

Une belle réussite à mettre à l'actif d'une entreprise (Moulages plastiques de l'Ouest) et à celle d'une localité qui est en fait un petit village, où 80 emplois supplémentaires ont été créés cette année. Quant aux T.u.c. culturels, ils connaissent un franc succès et bénéficient d'une attention soutenue du ministre de la Culture. « A ce jour 30 000 jeunes tucistes travaillent dans le domaine de la culture. Cela a permis la réouverture de nombreux monuments historiques » a expliqué Dominique Meyer.

L'emploi des jeunes, Michel Delebarre, ministre du Travail l'a, bien sûr, longuement évoqué. Interrogé par les élus locaux sur les inévitables « sorties de T.u.c. » il a rappelé que si le jeune tuciste n'avait pas trouvé un vrai travail, il serait prioritaire pour un stage de formation professionnelle. C'est complémentaire, car il connaît bien son projet professionnel », estime le ministre. L'occasion de rappeler « le prodigieux effort de formation professionnelle fait par lagauche depuis 1981 ». Et, cependant, quant à Montluçon, le Japonais Sumitomo, repreneur de Dunlop, consacre 12 % de sa masse salariale à la formation, les entreprises françaises se contentent pour leur part, d'un petit 2 %. La formation au sein même de l'entreprise est à coup sûr nettement en retard en France.

Un lourd handicap pour l'économie nationale dans la mesure où trop de travailleurs sont mis sur le marché avec une qualification insuffisante. « Interpellez les chefs d'entreprises pour qu'ils développent la formation en alternance, a demandé le ministre, et pour qu'ils transmettent leurs offres d'emplois aux A.n.p.e. » Lesquelles, en effet, ne reçoivent que 20 % de ces offres. Bien décidé, en tout cas, à poursuivre cette action en faveur de la formation, Michel Delebarre s'est même déclaré favorable à l'allègement des charges sociales pour les entreprises qui font un réel effort en ce sens. Si formation et mobilité professionnelles sont parfaitement complémentaires, la mobilité géographique est, de l'avis des élus, très mal vécue en revanche par les travailleurs.

A preuve : l'usine Alsthom qui, déplacée du Havre à Mâcon n'a pourvu à ce jour que 80 des 350 emplois transférés. Pour rendre moins douloureux des transferts de main-d'œuvre le ministre du Travail demande donc aux entreprises d'exposer clairement leurs projets plus d'un an avant la date fatidique, et en tout état de cause de « résoudre les problèmes humains du travailleur et de sa famille ». Les syndicats ont également un rôle essentiel à jouer pour ce qui concerne l'accueil des travailleurs déracinés. Des emplois potentiels, ce sont également ceux proposés par ce militant dans le domaine des métiers d'art et de création : joaillerie, poterie, céramique, etc.

Une branche qui, selon Alain Escaffre, réunit des artisans de niveau... universitaire. Lui-même est un ancien ingénieur en électronique, reconverti dans la joaillerie à Vauvenargues près d'Aix-en-Provence. Une profession, qui, toutefois, souffre de son isolement en matière de formation – on y revient immanquablement – et de commercialisation des produits. Pourtant, d'anciens métallurgistes pourraient s'y reconvertir, leur savoir-faire compensant l'absence de diplôme. Alain Escaffre se propose donc de sensibiliser les élus locaux à ces métiers.

Des élus dont le rôle économique est devenu essentiel. Des T.u.c. à la formation et jusqu'à l'innovation industrielle. L'économie mixte sur le terrain, c'est une réalité. Quoi qu'en dise la droite...

Réunis à Clichy Louise Broca, Michel Delebarre et Gilles Catoire.



PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 15 NOVEMBRE

T.f.1 « La Sorcière de Couflens », téléfilm de Gérard Guillaume - 22 h 15.

Magie blanche, légendes et commérages dans un petit village de l'Ardèche. Madeleine Robinson mène la danse. Diable !

A.2 « Le Génie du faux », série de Stéphane Kurc. Première partie - 22 h 35.

Delft, en 1930, Johann Gelder, jeune peintre doué mais révolté contre l'académisme et la suffisance des experts, décide de faire un « faux » pour confondre les prétendus érudits. Du canular à la tentation de devenir faussaire, il n'y a qu'un pinceau... Même époque, mêmes origines hollandaises, mêmes penchants pour l'œuvre de Vermeer : le Johann Gelder de Stéphane Kurc ressemble comme un frère à Hans Van Meegeren, célèbre faussaire de la Seconde Guerre mondiale qui s'était amusé à vendre « ses » Vermeer à Goering. Les toiles, cependant, puaient le faux criant... Pour son téléfilm, le cinéaste s'est amusé à broder sur le thème fascinant du vrai et du faux, de la réalité et de la copie, allant même jusqu'à inventer deux sœurs jumelles dont le héros tombera amoureux tour à tour, histoire de raconter en images le vertige du dédoublement et de la ressemblance. Cela dit, l'ensemble est un peu lent et bien des personnages paraissent en décalage permanent avec l'histoire et l'époque reconstituée. Une belle récompense quand même : Gelder, c'est Patrick Chesnais. J'ai tout dit... (voir aussi article ci-contre).

Ciné-club : « Vivre sa vie », de Jean-Luc Godard - 23 h.

Portrait en esquisses éclatées d'une femme errante. Faussement sociologique mais complètement Godardien. Avec la Karina.

F.r.3 « Face à la 3 », émission animée par Geneviève Guicheney, André Campana et Christian Dauriac. Invité : Jack Lang - 21 h 35.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Soirée flippante, sauf pour les mickeys qui ont leur traditionnel rendez-vous avec le « Disney Channel ». Pour les autres, l'imagination au pouvoir...

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

T.f.1 « Un Eté meurtrier », de Jean Becker -20 h 35.

Adjani montre ses fesses et le pompier de service prend feu. Un film surestimé.

A.2 « Le grand échiquier », émission de Jacques Chancel. Invité : Jorge Amado - 20 h 35.

Le vieux conteur de Bahia entouré de Gilberto Gil, Chico Buarque, Tom Jobim et plein d'autres... Magique. « Projection privée », émission proposée par Marcel Jullian -22 h 30 Jullian reprend du service en prônant une télé « différente ». Au programme de ce premier numéro : Boulez, Céline (l'écrivain, pas le couturier), Sergueï Paradjanov, Paul Klee, Gildas Bourdet et le futur prix Goncourt...

F.r.3 « La Caricature », série de trois émissions. Troisième émission : « Mais à quoi pense Wolinski ? », réalisation de Dominique Page -20 h 35.

A votre avis ?

Cinéma de minuit : « Persona », d'Ingmar Bergman - 22 h 35.

Identification de deux femmes. Sublime, forcément sublime.

LUNDI 18 NOVEMBRE

T.f.1 « La Boum », de Claude Pinoteau -20 h 35.

Les émois de Marceau (pas le mime, hélas !).

A.2 « Le Cerveau », série proposée par Monique Tosello. Quatrième partie : la mémoire - 22 h 10.

F.r.3 « La Tour infernale », de John Guillermain - 20 h 35.

Pour tous les pyromanes refoulés qui sommeillent en chacun de nous. Nul.

Canal Plus : « Johnny s'en va-t-en gyerre », de Dalton Trumbo. - 8h 35. Prochaines diffusions les 18/11, 23/11, 26/11 et 27/11.

Quand l'être humain devient un « tas de viande ». Un chef-d'œuvre bouleversant.



Saddy Rebot et Anna Karina dans « Vivre sa vie ».

MARDI 19 NOVEMBRE

A.2 « Les Nouveaux monstres», de Mario Monicelli et Dino Risi -20 h 35.

Douze sketches atrocement drôles dont un must du genre : comment fourguer sa vieille mère à l'hospice. Le véritable humour noir. Se méfier des contrefaçons.

F.r.3 « La Dernière séance », émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui - 20 h 35.

Soirée Sinatra avec « La Proie des vautours » de John Sturgess et « Un jour à New York » de Gene Kelly (sur patins à roulettes) et Stanley Donen. Le crooner carnassier a encore frappé.



Bibi Anderson et Liv Ullman dans « Persona ».

MERCREDI 20 NOVEMBRE

T.f.1 « Colette », série de Gérard Poitou-Weber. Deuxième partie -20 h 35.

A.2 « L'Heure de vérité ». Invité : Pierre Bérégovoy - 20 h 35.

« Le Dossier d'Alain Decaux », réalisation de Pierre Nivollet : « La Mort à Ekaterinenbourg » - 22 h.

L'assassinat du Tsar et de sa famille, le 16 juillet 1918.

F.r.3 Néo-polar : « Saute ma puce », téléfilm de Patrick Jamain - 22 h 50.

Un Marlowe de quartier, une punk, une richissime femme fatale, des espions du K.g.b. : tous les ingrédients sont réunis pour une série noire explosive.

JEUDI 21 NOVEMBRE

T.f.1 « Infovision », magazine de la rédaction de T.f.1. - 21 h 50.

Avec, entre autres, un reportage sur la situation à Kaboul.

A.2 « Un étrange voyage », d'Alain Cavalier - 20 h 35.

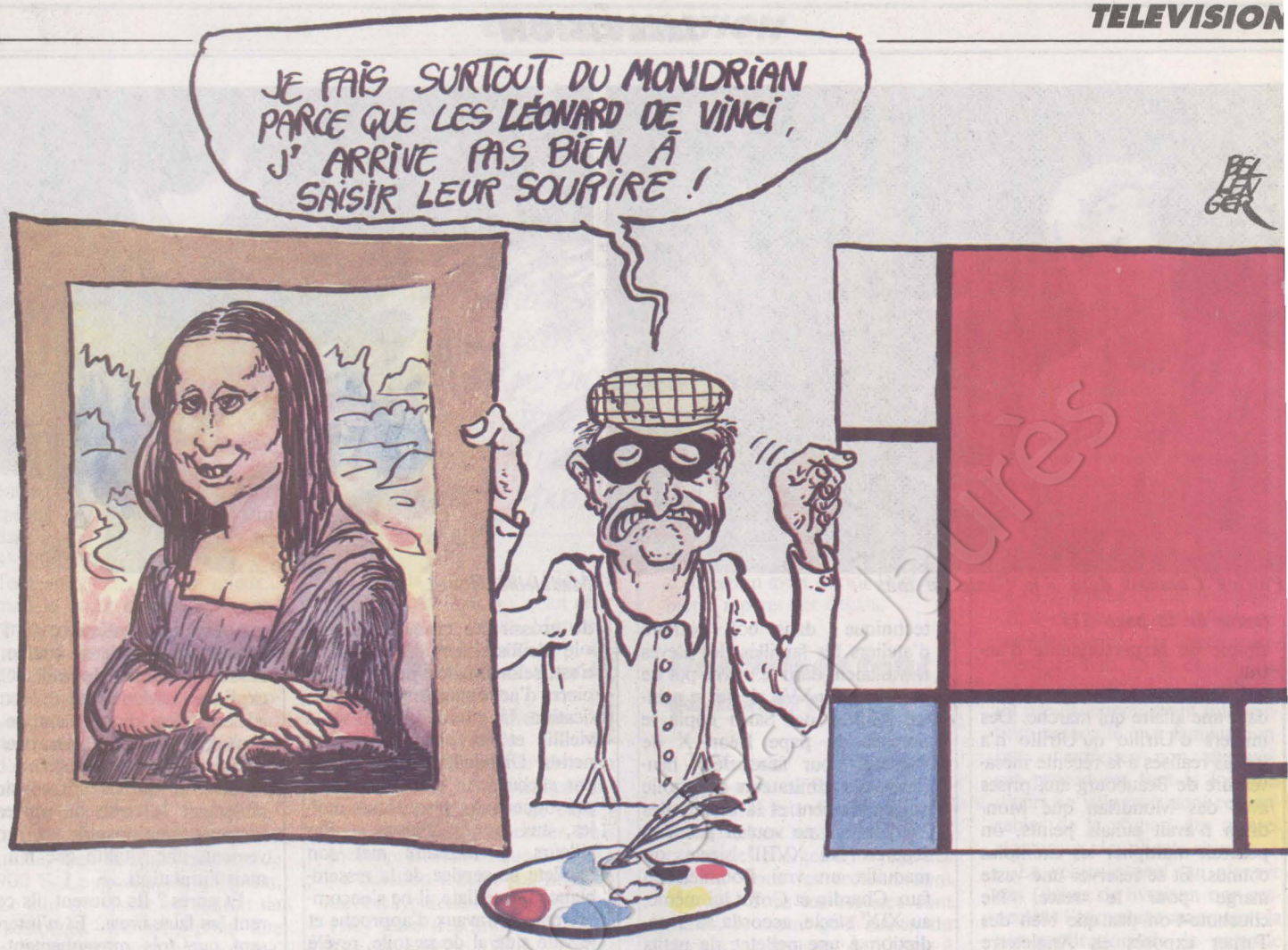
Un père et sa fille partent à la recherche d'une grand-mère mystérieusement disparue. Un film étrange, au charme certain. Avec Jean Rochefort et Camille de Casabianca.

F.r.3 « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glayman - IDF -18 h34.

Deux critiques littéraires, Françoise Ducout de « Elle » et Jean-Maurice de Montrémy de « La Croix » font l'apologie de leurs chouchous dans la course aux prix littéraires.

F.r.3 « Histoire d'un jour », émission de Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson : « 1er septembre 1969 : silence, Gabrielle est morte. » -20 h 35.

La mort de Gabrielle Russier, le procès d'une époque et le témoignage, seize ans après, du juge d'instruction qui envoya la « victime raisonnable » en prison.



VRAI ET FAUX NE PAS PRENDRE L'ÉCUME POUR LA VAGUE

PAR FABIEN GASTELLIER

« Le génie du faux », série télévisée de Stéphane Kurc qui démarre vendredi sur Antenne 2 exalte, façon fiction, la vie du célèbre faussaire Hans Van Meegeren. Le plagiat, en art, c'est vieux comme le monde, ordinaire comme la photocopie mais pas joli-joli.

GENIE du faux ou talent du copiste ? A ma gauche Vermeer, à ma droite Van Meegeren : dans ce cas précis et contrairement à la légende, on se retient de pouffer parce qu'on est poli. « Le Christ et les disciples d'Emmaüs », la célèbre toile achetée par le musée Boymans, est au maître de Delft ce que la rayonne est à la soie : une imitation atrophiée. D'ailleurs, à l'époque, un ponte britannique de l'histoire de l'art ne s'y était pas trompé, qui qualifia de « faux criant » l'œuvre défrayant les chroniques. Le climat chaotique des années de guerre, seul, permit la supercherie. Quant à la sensibilité artistique d'un Goering, qui sauta sur l'occasion, elle avait, on le sait, la finesse du revolver...

Et même ! Même si le faussaire fait dans la perfection comme ce fut le cas avec Elmyr de Horty, auteur présumé de certains Matisse, Braque, Vlaminck et autres Modigliani, son pinceau mérite-t-il tant de délires et de pâmoisons ? Inventer, imaginer, voilà le génie : la part de l'inspiration personnelle. Recopier, imiter, contrefaire : une besogne de médiocres, incapables de la moindre originalité et le plus souvent poussés à endosser d'autres identités par une absence d'identité propre, par un vide créatif. Assez pataugé dans les froufrous de la société-spectacle : faire une vedette d'un simple technicien qui a entre-temps viré escroc, c'est céder au goût douteux du sensationnel. Prendre l'écume pour la vague. Madeleine Hours qui fut longtemps responsable du laboratoire d'études scientifiques du musée du Louvre porte, sur ce point, un jugement sans appel : « Mieux vaut encore le peintre du dimanche, peu doué mais sincère, que le plagiaire sophistiqué. Le courage de s'affirmer est autrement plus admirable que le vol pur et

(suite en page 32)



Patrick Chesnais dans « le Génie du faux ».



Madeleine Hours.

(suite de la page 31)

simple de la personnalité d'autrui...

L'industrie du faux est cependant une affaire qui marche. Des milliers d'Utrillo qu'Utrillo n'a jamais réalisés à la récente mésaventure de Beaubourg aux prises avec des Mondrian que Mondrian n'avait jamais peints, on pourrait multiplier les exemples connus. Et se réserver une vaste marge pour le reste. Ne chuchote-t-on pas que bien des Turner exposés en Angleterre n'ont jamais fréquenté le pinceau de leur prétendu auteur ?

Normal, en quelque sorte. Lorsque l'économie s'est mêlée à l'art (on peut considérer que cela commence « officiellement » avec la création, par Christie à Londres en 1710, de la première salle de ventes publiques), le profit n'a pas tardé à prendre le pas sur la notion de beauté. Au fil des siècles, la valeur d'une toile, d'une sculpture a connu des accélérations vertigineuses. Le marché s'est élargi, laissant entrer dans ses rangs de riches apprentis collectionneurs dont la compétence en la matière était en général inversement proportionnelle au montant de la fortune. Posséder une œuvre, aujourd'hui, c'est posséder avant tout un capital ; investir en comptant bien sur les bénéfices à venir. Dès lors, une signature a plus d'importance que la splendeur d'un tracé et un faux Renoir, plus d'atouts qu'un Renoir authentique non signé. On passera sous silence le marchandage constant de certains experts, accordant ou refusant leur certificat en fonction de la petite enveloppe qui leur sera accordée...

Cependant, la copie est un sport vieux comme le monde. On a longtemps copié les maîtres pour apprendre, parfaire une technique ; dans bon nombre d'ateliers les familles, les élèves travaillaient dans le même pot de peinture. Au XVI[e] siècle, le peintre Andrea del Sarto copia le portrait du pape Léon X de Raphaël pour faire deux heureux : des admirateurs de la toile qui en rêvaient et la famille des Médicis qui ne voulait pas s'en séparer. Au XVIII[e] siècle, on maquilla un vrai Boumieu en faux Chardin et Corot lui-même, au XIX[e] siècle, accorda sa bénédiction à une pelletée de petits Corot qu'il n'avait pas engendrés, histoire de se moquer des amateurs « éclairés » qui lui avaient réservé une gloire trop tardive à son goût.

On le voit : le faux, c'est subtil. Lorsque Titien parachève Giorgione, à qui revient la paternité du tableau ? Et cette petite danseuse qui dormait au Louvre sous les craintes d'une appellation Watteau non contrôlée et se révéla être un bout de vrai Watteau noyé dans un fond recomposé, qui peut-elle prétendre être ? Copies d'étude, attributions erronées, états civils fallacieux, pastiches : voici le crescendo du faux où tout n'est pas à mettre dans le même sac. Et dans le difficile partage entre vérité et mensonge, Madeleine Hours estime que le vrai faux (eh oui) sera « l'objet, le procédé ou l'attitude employés par un individu pour en tromper un autre ».

En gros, un faux finit par être découvert. Principalement le plagiat d'œuvres anciennes. La radiographie, les infrarouges, la microchimie ; tout le savoir scientifique actuel — la France est en ce domaine à la pointe du progrès — permet de lire une toile en profondeur, de déceler les esquisses sous le tableau, d'analyser les liants et les composants de la peinture utilisée, de grossir les craquelures. Or, « le vieillissement d'une œuvre, c'est, selon Madeleine Hours, la pierre d'achoppement de la falsification. Une huile met 20 ans à vieillir et les craquelures sont nettes. Un vieillissement rapide par séchage ou autre technique provoquera des craquelures molles, aux bords affaissés ». Par ailleurs, le faussaire met son habileté au service de la ressemblance immédiate, il ne s'encombre pas de travaux d'approche et le vide sidéral de sa toile, révélé par les rayons X, le trahira. Quel est le maître qui peignait d'un trait, sans essais ? Et puis, aussi doué et dévoué à sa cause soit-il, le faussaire demeure prisonnier de son temps. Toujours selon Madeleine Hours, « on peut dater les fausses Joconde car le trait, même le trait calquant un modèle, renvoie à la sensibilité précise d'une époque... »

Le faux contemporain de l'artiste copié, c'est une autre paire de manches. Rembrandt et ses disciples vivaient dans les mêmes années, utilisaient les mêmes matériaux de base... « Là intervient l'œil, estime encore Madeleine Hours. L'œil qui décèlera le souffle du vrai créateur. Sa « patte », son graphisme. Pour ce type d'authentification, il est primordial de pouvoir comparer les œuvres douteuses avec les œuvres non discutées du maître. Et l'avantage des grands musées comme le Louvre c'est de permettre ce genre de références. Le Louvre prête d'ailleurs les œuvres demandées à qui aura besoin, dans les autres musées, d'établir une confrontation. »

Le faux d'aujourd'hui est encore plus difficile à repérer. Même si on est amoureux fou de la révolution abstraite, force est de reconnaître que la géométrie est toujours plus aisée à plagier que les ciels mystérieux du Tintoret. Alors déceler le souffle, là aussi. Et étudier le trait. Car, explique Madeleine Hours, « L'artiste va directement de sa pensée à sa main alors que le copiste observe, se réfère au modèle, ce qui ralentit considérablement le coup de pinceau. L'œuvre vraie possède un mouvement, une vitalité que n'a jamais l'imitation... »

Et après ? Ils courent, ils courent les faussaires... Et n'intéressent que très moyennement la Justice qui se retrouve, à chaque fois, embarquée dans des querelles d'experts qui offrent une vision de l'infini. Sait-on seulement qu'en France, il n'existe aucune déontologie de l'identification, que tout un chacun peut se proclamer expert, que les musées nationaux n'ont pas le droit de délivrer des certificats et qu'un collectionneur privé ne peut recourir aux services des laboratoires scientifiques d'Etat ? La pagaille et les magouilles sont à la mesure de cette description... Pour Jean-Denis Bredin, de toute façon « il paraît évident que l'appareil judiciaire réprimandera moins le faux que le vol. Le premier relevant de la propriété intellectuelle et le second de la sacro-sainte propriété privée. Et puis le faux, c'est un délit de spécialiste qui trompe une minorité d'individus et ne menace pas l'ordre public » !

Baisser les bras ? Applaudir, comme le fait actuellement l'Allemagne tout entière devant l'inventeur des carnets d'Hitler ? Si l'on ne peut plus démêler le vrai du faux, le reflet de la réalité, ce n'est pas une minorité qui sera piégée, mais une civilisation. Simple problème de philosophie, de morale et de culture. « Méfiez-vous des miroirs, disait Cocteau, ils réfléchissent. » ●

DRÔLES DE DRAMES

PAR DENIS DANGAIX

Augmentation abusive des tarifs, travaux non exécutés, malfaçons, étiquetage, service après-vente, publicité mensongère... Il existe autant de problèmes que de têtes de chapitre dans ce catalogue particulier : celui des litiges.

MADEMOISELLE C..., anonymat obligatoire habite le III[e] arrondissement de Paris. En juillet 1985, elle fait poser par une entreprise de serrurerie générale spécialisée en « alarme blindage » une porte blindée. Coût 4 600 F. T.t.c. comme on dit. Tout aurait été pour le mieux... mais la porte en question, mystère technologique, ne correspondait pas aux dimensions de la précédente. Deux centimètres exactement de moins. Deux centimètres qui nécessitent de la part du « spécialiste » l'installation d'une barre métallique fixée au moyen de clous plantés dans le montant latéral fait de bois en mauvais état. Ce supplément entraîne, bien sûr, une rallonge de 900 F. Le résultat est affligeant. Le jour est visible à l'endroit du rafistolage. Ce qui, pour une porte blindée, est bien le comble. Les cornières métalliques n'ont aucune efficacité. La plaque en fer n'a pas les mêmes dimensions que la porte. Et quand on donne deux tours de clé, la tringle ne pénètre pas profondément dans les gâches. L'entreprise questionnée par la cliente mécontente plaide non coupable. « Que voulez- vous, dit-elle, l'usine ne nous vend que des portes standard... ! » Mademoiselle C... fait constater les choses par un huissier et, par organisation de consommateurs interposée, en l'occurrence l'U.f.c. entreprend une procédure de litige.

Monsieur L..., en septembre 1983, fait appel à une société de dépannage en plomberie. La famille L... connaissait les tourments d'un cabinet obstrué. Les spécialistes en cuvette bouchée, non contents de retirer le plastique coupable cassèrent « sauvagement » les toilettes incriminées. Sans avertir le client médusé... Ni avertissement, ni devis ; la famille L... n'avait plus qu'à accepter l'évidence. Point de travaux, point de W.C. Et, pour un malheureux plastique engorgé, la pose du « complet blanc », du « coude », des « deux vis » et autre « machins », plus le déplacement-dépannage-main-d'œuvre, Monsieur L... se voyait réclamer la somme de 3 534 F et quelques centimes. « Ça fait cher du plastique » pensa Monsieur L... et puisque la « société plombière » refusait toute explication, il prit contact avec l'Union régionale des organisations de consommateurs de l'Ile-de-France. L'Uroc envoie alors un dossier complet au Syndicat national des entreprises de dépannage à domicile. Ce dernier, trois mois après, répond que la société en question n'étant pas membre de son syndicat, « notre influence (sic) reste très limitée ». Toutefois, disait-elle « nous tentons une nouvelle fois un accord amiable ». Bref. De courriers en interventions divers, le spécialiste casseur de W.C. finit par envoyer à Monsieur L... une facture rectificative d'un montant de 1 522,78 F ainsi qu'un chèque correspondant au trop perçu de 2 011,50 F. La conciliation, certes « forcée » avait empêché la procédure juridique. La menace de la mise à disposition de l'affaire aux agents de la Direction de la concurrence et de la consommation avait décidé le plombier à réparer ses dégâts.

Des litiges tous commerces...

Malfaçons, augmentation abusive des tarifs, travaux non exécutés, la liste des drames consuméristes est aussi longue qu'un cahier des charges d'un juge des référés. Tous les secteurs sont touchés. Tous les services sont minés. A croire qu'il existe, du devis à la livraison, de l'achat à la location, du crédit au contrat, une pratique assimilable au « chacun pour soi », pratique qui balaye d'un large revers textes ou conventions collectives. Le constat est terrible. L'exécution d'un travail, la réalisation d'un service, l'accomplissement d'une tâche ou d'un labeur, ce devrait être simple si, des manies, des combines, voire des habitudes n'émaillaient pas le parcours à risque du consommateur.

Les statistiques des litiges parlent toutes seules. L'Union fédérale des consommateurs a recensé, pour ce qui la concerne, de février à septembre 1984, les dossiers que l'association a été amenée à défendre. Que l'on en juge. En tête vient le secteur logement. Contrats de construction, assurance construction, vente d'immeubles, architecture, contrats d'entreprise... 35 % de litiges, pas moins. La location, non-respect de la loi Quilliot surtout, mais aussi H.l.m. et loi de 48, permet à l'U.f.c. d'engager 10 % de procédures. Vient ensuite le chapitre des litiges entrepreneurs avec 15 % de conflits. De l'automobile à la plomberie, du pré-paiement, avant intervention matérielle, aux fameux contrats d'entretien non effectués, ces procédures font la joie des dîners en ville mais sont responsables de la plupart des ulcères stomacaux des clients abusés.

Le véhicule neuf qui n'arrive pas (délais de livraison non respectés) l'étiquetage manquant, la non-application de la garantie commerciale, le bon de commande incomplet... Sans parler du véhicule d'occasion maquillé. Que vive l'automobile. 15 % de litiges, battant les records des appareils ménagers qui « oublient » le service après-vente. Ou l'inexécution d'une partie des livraisons ou assemblages d'une cuisine équipée. Ou encore la publicité mensongère. Hélas... Même les P.t.t., l'E.d.f.-G.d.f., la S.n.c.f. sont cochés au tableau des faiseurs de problèmes. 15 % des litiges les concernent. La facturation abusive arrive au hit-parade du coup de colère de l'usager. Nous n'oublierons pas, dans ce catalogue des litiges, les teinturiers, les assurances –des cas de résiliation abusive suivant un sinistre sont signalés –, les agents immobiliers, l'enseignement à distance et même les agences matrimoniales. En effet, celles-ci pratiquent, paraît-il, la publicité mensongère, les tarifs excessifs ou la résiliation coûteuse. A qui se fier ? On ne voyage plus. On ne consomme plus. On n'achète plus. Terminés les banques, les crédits, les placements. Finies les réservations, les locations. Concurrence et consommation, ton univers est, vraiment, impitoyable.

(suite en page 34)



(suite de la page 33)

Les organisations de consommateurs, les premières chambres à enregistrements des plaintes de tous styles, n'ont pas la réputation de faire dans le comique. Le tribunal d'instance n'a pas pour vocation de se transformer en moulin à vent. Et le juge des référés, comme le conseil prud'homal, ne sont pas spécialement des maniaques des conflits. Mais le litige d'après la somme de leurs expériences, dans sa formation, est un curieux mélange de non-civisme (ou non-respect), d'exagération, curieusement, à caractère voyeuriste et de quelque chose de malsain qui entraîne l'escroquerie. On ne peut dire qu'il existe des « malades » du litige. Mais, semble-t-il, des accros de la petite forfaiture remplissent les procès-verbaux des spécialistes.

Le cas du conflit de Monsieur F... de Garges-les-Gonnesse avec une société d'équipement est assez symptomatique. En juillet 1985, il signe un devis, avec l'entreprise spécialisée, de 30 750 F. T.T.C. pour la construction d'une terrasse étanche sur cave. A la signature Monsieur F... verse 12 800 F. Le 5 août les travaux commencent. Trois jours après, le technicien de la société, signalé par Monsieur F... comme « beau parleur » et jouant (sic) pour les sentiments de ma femme et de moi en parlant de la mort de notre fils », arrive à se faire verser le solde des travaux. Le 9 août, soit quatre jours après le début du chantier les travaux s'arrêtent à cause « du départ en vacances des ouvriers ». Du 28 au 30 août, comme ça, le travail reprend. Et depuis, le dossier est daté du 19 septembre, rien. Comme un problème marche souvent par pair, Monsieur F... avait, le 16 juillet, signé un devis de 10 554 F avec cette même entreprise pour la pose d'un volet. Monsieur F... avait versé 2 500 F. L'entreprise a juste déposé l'ancien volet et c'est tout.

Un autre cas. Celui de Madame R... Il illustre que le litige ne provient pas forcément d'une tentative pure et simple d'escroquerie. Mais parfois d'une non-volonté de conciliation doublée d'un abus d'autoritarisme. Depuis le 15 octobre 1979, Madame R... habite, en Gironde, une maison de type F4. La toiture est en très mauvais état. Le propriétaire ne veut rien savoir quant à la réparation. Des intempéries endommagent téléviseur chaîne stéréo, tapisserie et autres meubles. Alors Madame R... décide, avec l'argent de son loyer (1 310 F, charges comprises) de faire des réparations. Depuis, le propriétaire exige le

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les charges sans oser le demander

Le 28 novembre, journée nationale des charges. Un moment important dans la campagne d'information que le ministère du Logement parraine.

COMPRENDRE, agir, financer... Bref, savoir ce que le mot « charges » implique, telle est la philosophie de la campagne nationale d'information lancée par le ministère de l'Urbanisme du Logement et des Transports, le secrétariat d'Etat à l'Energie et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.f.m.e.). « Les charges, je m'en charge » : Pourquoi ? Car celles-ci représentent pour les Français une dépense annuelle considérable – 200 milliards de francs – soit 8 % de la consommation des ménages.

A QUOI CORRESPONDENT LES CHARGES D'HABITATION ?

Elles correspondent à l'ensemble des dépenses liées à l'usage d'un logement. Une partie de ces charges est payée directement par l'usager (loyer, téléphone, électricité, combustible quand il dispose d'un chauffage individuel...).

Tout ce qui est commun (espaces extérieurs, équipements, entretiens de l'immeuble, etc) doit être réglé collectivement. Ces dépenses font l'objet d'un décompte ou relevé de charges.

QUI PAYE QUOI ?

Le décret n° 82954 du 9 novembre 1982 précise la liste des charges à payer par le locataire pour chacun des trois secteurs locatifs (privé, social et logements soumis à la loi de 1948). Toutes celles qui ne sont pas mentionnées dans ces listes ne peuvent pas être facturées au locataire. Les charges de copropriété correspondent aux postes des charges locatives auxquels s'ajoutent éventuellement le gardiennage, les grosses réparations et les frais de gestion.

COMMENT CONTRÔLER LES CHARGES ?

Les copropriétaires reçoivent un décompte de charges établi par le syndic. Ce décompte doit être soumis à l'assemblée générale des copropriétaires qui a lieu au moins une fois par an. Les locataires reçoivent une fois par an le décompte précis des charges ainsi que le mode de répartition entre les locataires (loi Quilliot). Lorsqu'une association de locataires a été constituée dans l'immeuble, les représentants de l'association peuvent demander à être consultés au moins une fois par trimestre sur les problèmes de gestion.

COMMENT FAIRE BAISSER VOS CHARGES ?

Le chauffage et l'eau chaude, par exemple. Ils représentent jusqu'à 60 % des charges d'habitation. Il est donc opportun de :

– apprendre à bien connaître vos consommations ;

– améliorer le fonctionnement de votre chauffage ;

– assurez-vous d'une bonne ventilation ;

– améliorez l'étanchéité à l'air ;

– améliorez la production et la distribution d'eau chaude.

Le diagnostic thermique ne coûte que 100 à 150 F par appartement grâce aux subventions de l'A.f.m.e. En outre, les dépenses engagées par l'établissement de ce diagnostic donnent lieu à une réduction d'impôt.

LE MONTANT DES CHARGES QUE VOUS PAYEZ VOUS PARAIT TROP ELEVE...

Consultez gratuitement les directions départementales de l'équipement. Les D.d.e. peuvent comparer l'ensemble des charges que vous payez aux charges d'un logement du même type. Vous pouvez aussi demander au gestionnaire ou au syndic de faire établir un T.e.c. - Tableau d'évaluation des charges. Le T.e.c. permet d'obtenir un diagnostic plus précis poste par poste des charges sur l'ensemble de la copropriété. Il sera également effectué gratuitement.

POUR VOUS AIDER A FINANCER VOS TRAVAUX SANS GREVER VOTRE BUDGET...

Le ministère de l'Urbanisme et du Logement a mis en place une série de mesures :

– le prêt conventionné travaux. Il concerne des travaux d'économie d'énergie ou de charges ;

– des subventions pour alléger vos dépenses. Contacter l'Agence nationale pour l'amélioration de l'Habitat ;

– des réductions d'impôt non négligeables.

Si vous réalisez des travaux d'économie d'énergie, la réduction d'impôt peut atteindre 25 % du coût des travaux dans la limite d'un plafond de 12 000 F plus 2 000 F par personne à charge.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ***Minitel : Le 3-614.91-66 code d'accès : « MULT ».***
- ***Le guide des charges de A à Z publié par le ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports. Chez Albin-Michel, prix 39 F.***

DENIS DANGAIX

paiement du loyer à date fixe. Ce dossier, également adressé à l'U.f.c., pose à chaque fois les mêmes questions (...). Quels sont mes droits ? A quel tribunal dois-je m'adresser ? Combien ça va me coûter ? Et, bien sûr (...) les « aidez-moi », « je suis désemparé », « je ne sais plus quoi faire »... que l'on trouve partout.

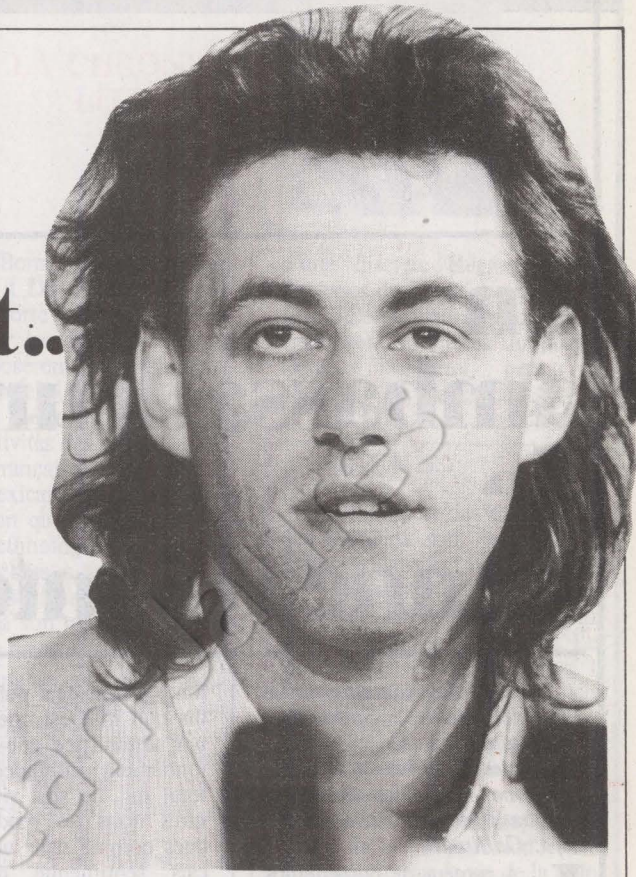
Rechercher le conseil

Quand, du côté de Nantes, une personne, Madame T... reçoit une facture concernant la tonte de sa pelouse (2 000 m^2) d'un montant de 4 860 F., il y a de quoi attraper un coup sur le moral. 44 heures et demie, la facture l'indique. Pour couper 2 000 m^2, cela fait grosso modo du 50 m^2 à l'heure. C'est une sacrée performance pour une « débrousailleuse avec girobroyeur (sic) ». De plus, deux câbles électriques et des carreaux de faïence n'ont pas résisté à cette cadence infernale. Cet exemple est l'illustration type du litige sur facture. Classique embrouille, conciliation facile. Comme ces multiples missives qui signalent une voiture tombée en panne. Où le garagiste prend trois heures trente pour remplacer quatre bougies, quatre vis platinées et un condensateur. C'est ce qui est arrivé à Madame D..., le 11 octobre dernier, avec sa 4 L Renault. Il lui en a coûté, dans ce garage du XII^e arrondissement de Paris la somme de 978 F.

En mars 1983, la Commission de règlement des litiges de la consommation a été instituée conjointement par le ministre de la Consommation et par celui de la Justice. Rentrer dans les dédales de ces « prud'hommes de la consommation » serait un véritable casse-tête. Il est pourtant évident que l'administration, comme la Répression des fraudes, la Direction de la concurrence et de la consommation et le Service de la qualité des produits, sont des outils à la disposition du consommateur. En cas de litige, l'usager victime doit prévenir les acteurs associatifs et administratifs. La constitution d'un dossier passe par les conseils de l'association de consommateur de votre choix. ●

Eh bien chantez maintenant..

Sensibiliser les jeunes de 8 à 16 ans au drame de la faim dans le monde en s'appuyant sur leur passion pour des groupes de rock c'était une bonne idée. Elle a très bien marché aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. La France s'y met grâce à Band Aid.



Bob Geldof.

PAR CATHERINE DUVAL

BAND AID vous connaissez ? Souvenez-vous, l'été dernier, de la retransmission en direct sur vos écrans de télévision des concerts de Wembley et de Philadelphie. Tous les plus grands noms de la pop-musique s'étaient réunis pour lutter contre cette gangrène pernicieuse qui assaille une partie de notre monde : la faim. Jamais aucun rassemblement populaire n'avait connu un tel succès.

Parti de l'initiative de Bob Geldof, leader et chanteur du groupe « Bow Town Rats », Band Aid bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance mondiale. En France, aussi, les artistes se sont mobilisés pour une cause humanitaire : la sécheresse en Ethiopie. Le disque s'est bien vendu, mais il est préférable de passer sous silence le concert qui avait été organisé à La Courneuve, car une mauvaise organisation imposerait une critique fort négative. Mais la France réitère son action sous l'égide de Band Aid et décide de sensibiliser toute une population nationale en s'adressant directement à la jeunesse (8-16 ans) et cela au cœur de leur vie quotidienne : les écoles.

Une idée : organiser un concert de « Cure », groupe idole de nos teen-agers, le filmer et, simultanément, le projeter sur les écrans de 200 salles de cinéma, cette prouesse grâce au moyen de la vidéo de transmission. Puis, diffuser, par l'intermédiaire de 135 000 professeurs un journal de douze pages tiré à 500 000 exemplaires, dont la maquette aura été conçue par l'école Estienne, expliquant aux jeunes écoliers ce qu'est Band Aid, les raisons de son existence, les motifs de ses actions diverses, bref, une couverture totale de chacun de ses actes. Les pouvoirs médiatiques (presse écrite, radiophonique et audiovisuelle), ainsi que certaines entreprises sont prêts à apporter leur collaboration à cette œuvre artistique et humanitaire. Il est vrai que l'enjeu est grand et que la cause est noble...

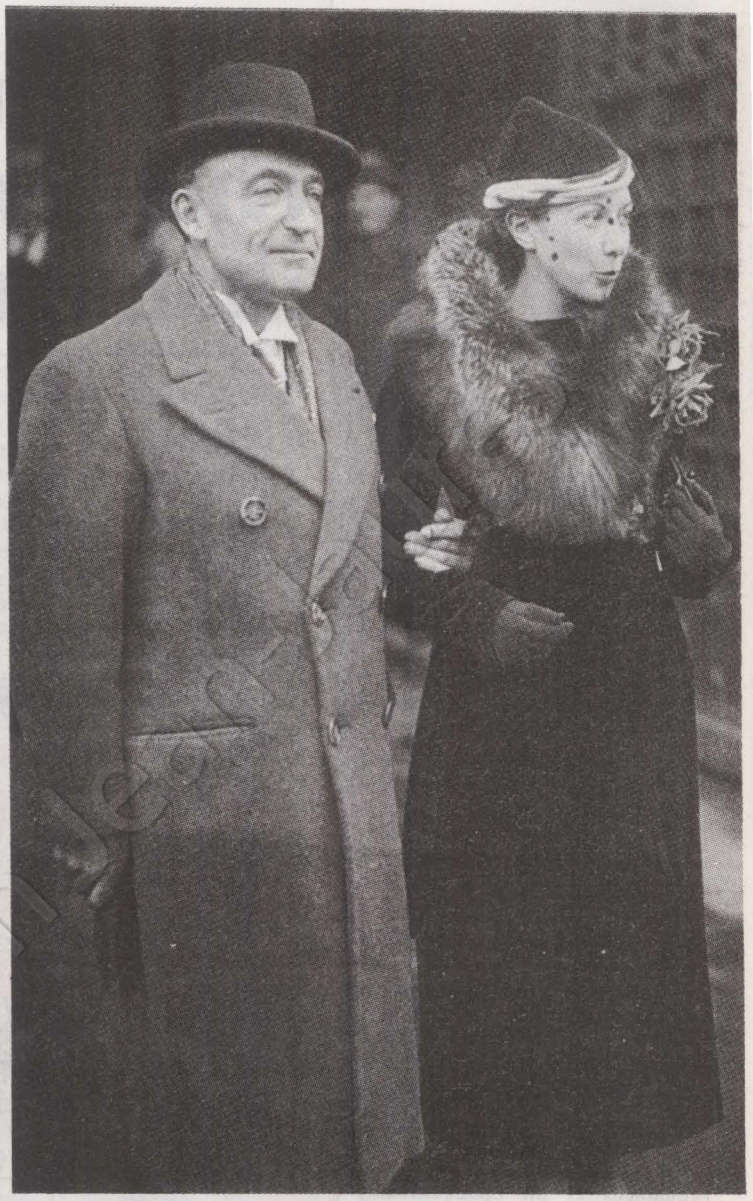
Il semblerait néanmoins que les institutions gouvernementales refusent d'apporter leur soutien financier, à l'exception du ministère de la Coopération qui a accepté de relever le défi de la lutte contre la faim dans le monde lancé par Band Aid. Seront également acheminés vers des régions d'Afrique touchées par les famines et la malnutrition des sacs Band Aid qui auront été remplis en France par divers dons.

Pourquoi le fléau de la famine et de la malnutrition a-t-il atteint des proportions aussi gigantesques que celles que connait aujourd'hui l'Afrique ? Selon les organisateurs de Band Aid, la colonisation a été le pire des maux. En effet, une perversion de leurs habitudes alimentaires : il faut savoir qu'il y a cinquante ans les Africains ignoraient encore ce qu'était le riz et, malheureusement, il est incultivable sur tout le continent. A quoi s'ajoute un détournement des terres les plus riches vers des cultures qui, aux yeux des colons, étaient plus lucratives. Plus de blé, mais du coton, rentabilité oblige...

Le but de Band Aid est d'instaurer un développement de ces régions vers une autosatisfaction. 20 % des bénéfices seront consacrés à l'aide d'urgence, 20 autres à l'infrastructure (transports, semence...) et les 60 autres uniquement au développement.

Les concerts de Wembley et de Philadelphie, leurs ventes aux diverses chaînes de télévision, plus un maxi-45 tours ont rapporté la coquette somme de 70 millions de dollars. Par ailleurs, l'échiquier politique américain ne voit pas toujours d'un bon œil ce nouveau pouvoir dont bénéficie désormais l'écriture musicale renforcée par les médias qui lui assurent un retentissement mondial. La riposte ne s'est pas fait attendre ; des femmes de sénateurs et d'hommes politiques influents se sont insurgées contre les paroles choquantes, voire pornographiques, de certaines rock stars (Springsteen, Prince...). A la suite de ce mouvement de puritanisme, les maisons de disques d'outre-Atlantique ont sérieusement invité les artistes à s'autocensurer. Le temps du Mac Carthisme et de ses listes noires n'est vraiment pas si loin...

Un ambassadeur de bonne volonté



Jules et Lise Romains le jour de leur mariage, en décembre 1936.

** Lise Jules-Romains : « les Vies inimitables, Souvenirs » — Flammarion*

** Jules Romains : « Psyché : Lucienne — le Dieu des corps — Quand le navire... » « Folio ». Gallimard.*

LA rumeur de notre temps est ainsi surfaite que, tantôt nous succombons sous les commémorations d'artistes, tantôt nous les oublions purement et simplement. Il y a eu surabondance pour Cocteau, Colette, Mauriac (nous reviendrons sur ce dernier).... et peu pour Jules Romains qui aurait eu 100 ans en 1985. Mystères du purgatoire, ingratitude des modes. Heureusement pour les disparus célèbres il y a leurs proches qui, eux, au moins, n'ont pas la mémoire courte. Familiers, abusifs parfois, naïfs souvent, émouvants toujours et tout compte fait utiles. C'est la conclusion à tirer de l'ouvrage de souvenirs sur Jules Romains que s'est résolue à écrire sa seconde épouse et qu'elle publie treize ans après la disparition du romancier des « Hommes de bonne volonté ». Si nous fermons les yeux sur les inévitables complaisances de certaines dévotions et d'une nostalgie bien compréhensible, nous découvrons la face méconnue d'un écrivain que son époque avait marqué au point de le faire disparaître avec elle.

Lorsque Lise Jules-Romains, apparentée lointainement à la famille du capitaine Dreyfus, rencontre Jules Romains, celui-ci a 48 ans, connaît la célébrité — nous sommes en 1933, 34, « Knock » date de 1924, plusieurs tomes de la grande saga des « Hommes de bonne volonté » sont déjà publiés — tandis que Lise est une jeune fille, une admiratrice, une cadette profondément intimidée. L'amour total qui lie très vite les deux êtres nous les rend sympathiques comme dans un film français sentimental des années trente. Jules Romains remporte des succès de théâtre qui le placent au même rang que Pirandello et Shaw.

Jules Romains appartient à cette génération multiple que hante une obsession : ne plus jamais revoir le carnage de 14-18. Normalien, féru de philosophie, Romains est également préoccupé par le progrès scientifique. Certes « Knock » tourne la médecine en dérision comme chez Molière, mais c'est une farce, on oserait presque dire une galéjade d'étudiant tout comme « les Copains ». Il y a chez lui le goût de la bonne blague qui anime souvent les auteurs de cette période, éduqués dans de prestigieuses insitutions universitaires.

Voyez par exemple Sartre, comme le rapporte sa dernière biographe, Annie Cohen-Solal (Gallimard)... il y a d'ailleurs plus d'un point commun entre le romancier de la « Nausée » et celui de « Mort de quelqu'un »... pour le meilleur et pour le pire. Regardez le goût des voyages : amateur passionné d'automobiles, Romains a le sens moderne de la bougeotte. Comment regarde-t-il, que regarde-t-il lorsque ses activités à la direction du Pen Club le conduisent au Portugal, en Grande- Bretagne, en Suisse, aux Etats-Unis, en Argentine, etc. ? Lise souligne surtout l'aspect chaleureux de son mari en vadrouille, c'est ainsi que le couple rencontre d'autres couples célèbres : celui des Zweig (Jules a collaboré avec Stéfan pour « Volpone » ; Lise décrit ultérieurement le désarroi des Sweig en exil aux Etats-Unis, elle fut l'une des premières à apprendre le suicide tragique de Lotte et de Stéfan...), des Maeterlinck (la récente présentation d'« Intérieur » au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis a rappelé les qualités d'un auteur que nous ne connaissons trop souvent que par le « Pelléas » des musiciens), les Roger Martin du Gard, les Georges Duhamel, etc. aux Etats-Unis l'éditeur Knopf et son épouse, en Amérique du Sud, Alfonso Reyes, Victoria Ocampo etc.

Avec la distance Romain apparaît comme un mélange composite de modernité (pour l'époque) et de tradition. Les facéties dont il use lui permettent sans doute de ne pas trancher entre ces deux tendances ! Ainsi symbolise-t-il quelque chose comme un homme du juste milieu. N'était-il pas radical-socialiste et, à ce titre, dépositaire des aspirations et des compromis de la III[e] République ! Ami d'Edouard Daladier, Romains suit de très près les événements de février 1934, il participe au célèbre défilé du 14 juillet 1935 qui devait entraîner la constitution du Front populaire (on se souvient qu'à ce même 14 Juillet la jeune « Citoyenne » Frédérique Hébrart, fille d'André Chamson découvrit la fraternité, *voir « l'Unité » n° 586* ; Romains se lia d'amitié avec les Chamson).

Les promenades dans le Paris populaire constituent l'une des



LA CHRONIQUE LITTERAIRE DE CLAUDE GLAYMAN



Au festival de Nancy en 1964 accueillis par son créateur Jack Lang.



Avec Roger Martin du Gard et André Gide.

distractions favorites du couple Jules et Lise Romains qui explore un peu de la même manière New York dont Lise parle en termes passionnés et évocateurs. En 1938 le couple séjourne à Prague. Comme à chaque fois qu'il se déplace à l'étranger, Romains voit des têtes couronnées ; noue des relations avec des présidents, des dirigeants politiques ; assiste à des manifestations ; captive les auditoires par ses conférences. Il a les traits d'un ambassadeur sinon cosmopolite du moins européen : il est l'un des protagonistes de ce que l'on a appelé la culture française, concept bien difficile à cerner mais qui eut une indéniable portée.

A Berlin, il rencontre André François-Poncet. On s'informe, et probablement joue-t-on des rôles de messager ! Romains fut partisan des accords de Munich. Lise essaie de s'en expliquer. Tout comme elle le fait honnêtement à propos des engagements de Romains en faveur de l'Algérie française (Jules Romains fut assez longtemps éditorialiste à « l'Aurore » le journal de Robert Lazurick). On observe ainsi une certaine continuité de comportement que corrobore l'exil aux Etats-Unis d'abord, puis au Mexique, durant la guerre et jusqu'en 1946, date du retour en France. Parti sur le même bateau que le compositeur Darius Milhaud et que le cinéaste Julien Duvivier, Romains rencontra Roosevelt, Chaplin, Einstein ; aux Etats-Unis il fut proche de Robert Casadessus le pianiste, de Kisling le peintre, de Geneviève Tabouis la journaliste récemment disparue, d'Henry Bernstein l'auteur dramatique, d'Henri Bonnet l'ambassadeur. Et fidèle à De Gaulle sans que Lise n'apporte beaucoup de révélations sur les divisions féroces qui opposèrent souvent aux Etats-Unis les « Français libres » (quelques précisions en revanche sur les activités des éditions de la Maison Française). S'agissant du séjour mexicain peu d'informations sinon que Romains s'y lia avec des ethnologues qui deviendront célèbres à leur manière : Jacques Soustelle, Paul Rivet.... Il revoit là son grand ami Louis Jouvet, le créateur de « Knock ».

Au cours de ces années mouvementées — vécues non sans une certaine harmonie et un réel bonheur de vivre — Lise en reste éblouie, et mon Dieu on la comprend ! — l'œuvre littéraire se poursuit. Bien qu'elle ait fréquemment tapé les manuscrits à la machine, Lise est peu diserte sur la création de Romains. Bon an mal an celui-ci produisait deux tomes de sa saga. Que vaut cette dernière aujourd'hui ? Seule une relecture attentive et complète permettrait de porter un jugement. De celui-ci dépend la pérennité de l'auteur par-delà ses « Farces » dont le public, à coup sûr et légitimement, sera toujours friand... et par-delà une longue appartenance à l'Académie française qui n'offre aucune garantie posthume.

La reprise en un seul volume de poche des trois fictions qui constituent « Psyché » permet de se faire une petite idée et une idée nuancée de l'écrivain (la trilogie fut écrite et publiée au cours des années 20). L'ingéniosité de trois fictions qui s'enchaînent et s'éclairent de manière originale n'épuise pas la nouveauté de ce roman dont la sexualité - l'ombre de Freud plane à coup sûr - est le vrai thème et sa nouveauté. Prenant pour personnages des Français moyens de l'époque, Romains n'échappe pas à un langage qui, aujourd'hui, fait date : « la satisfaction physiologique de plein droit », « le fanatisme de la chair » etc. mais finit par faire exister son univers et par intéresser le lecteur.

Le style de Jules Romains n'a pas l'originalité des grands Français du XX^e^siècle, parfois répétitif, il ne manque cependant pas d'une discrète élégance. Rendez-vous dans quelques années ! Lise Jules-Romains a justement entrouvert les grilles du purgatoire, l'immortel père de « Knock » les franchira-t-il ? ●

LISEZ AUSSI

* La plupart des titres de Jules Romains sont publiés dans Folio ou dans le Livre de Poche.

* ***Sand et Musset : « Lettres d'amour présentées par Françoise Sagan » — Hermann.*** Les 60 lettres clés qui jalonnent la brève et célèbre passion que Sagan tente de comprendre.

* ***Geneviève Dormann : « Amoureuse Colette » — Albin Michel.***

Une nouvelle biographie, en attendant le tout prochain feuilleton télévisé, sur la vie de la scandaleuse et merveilleuse Colette.

* ***Michel Déon : « Bagages pour Vancouver » — La Table Ronde***

Deuxième volume des Mémoires de Déon, « Mes arches de Noé ». Les lectures, les lieux, les êtres aimés, par un ex-hussard dont la voix tranche avec le ronron ambiant.

* ***Alphonse de Châteaubriant : « la Brière » — Grasset coll. « Les Cahiers Rouges ».***

Derrière une intrigue sentimentale et administrative, un livre célèbre (Prix de l'Académie en 1927) sur la nature et les traditions d'une région non moins célèbre. Alphonse de Châteaubriant fut un collaborateur notoire pendant la guerre.

* ***Sacha Guitry : « les Femmes et l'amour » — Presses Pocket.***

« Elles et toi » suivi de « Toutres réflexions faites ». Pour ceux qui aiment.

* ***Robert Merle : « Fortune de France » — Presses Pocket.***

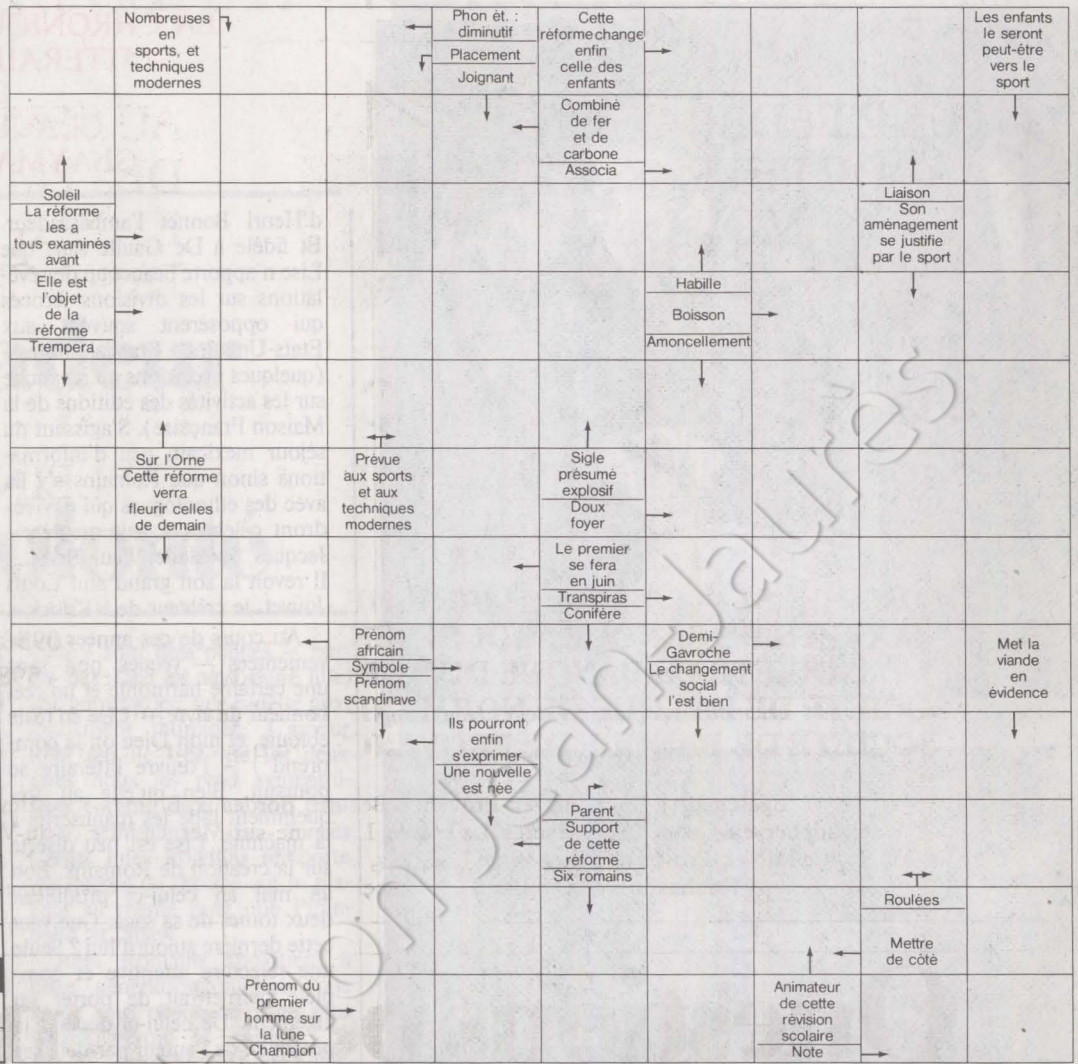
Les tomes 1 et 2 enfin en Poche de la célèbre reconstitution de Merle.

* ***Zola « la Joie de vivre » — Folio.***

Magnifique roman où la mer est constamment présente. Un Zola méconnu ; y ajouter le numéro d'octobre de l'excellente revue « Europe » consacrée à Zola/Germinal (avec en prime un cahier sur la poésie sud-coréenne).

PAR REMY ALBERT

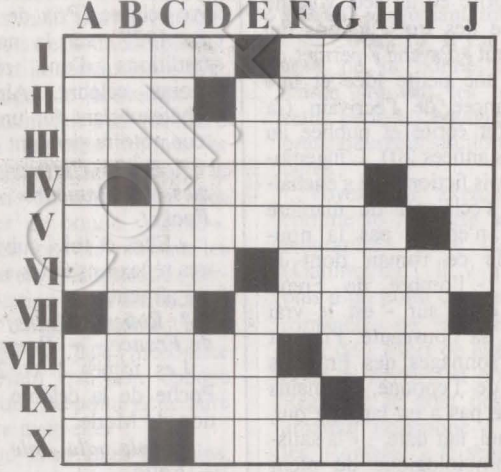
THEME : AMENAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES



Solution des mots fléchés du n° 622

L	■	C	O	I	N	C	E	■	M
I	N	O	■	D	■	E	L	L	E
C	O	N	C	E	P	T	I	O	N
E	N	T	R	E	R	■	T	U	T
■	N	E	E	■	U	S	E	R	A
D	E	M	A	N	D	E	■	D	L
U	■	P	T	■	E	■	L	E	I
■	P	O	I	G	N	E	■	U	T
M	I	R	O	■	C	U	I	R	E
■	T	A	N	T	E	■	O	S	■
T	O	I	S	E	■	A	N	■	O
I	N	N	■	D	E	S	S	I	N

THEME : JULES ROMAINS



HORIZONTALEMENT : **I** - Cette heure canoniale se récite après sexte. Sans Lise, l'œuvre de Jules Romains risquerait de sombrer dans celui de l'oubli. **II** - Déesse marine. Pour Jules Romains, certains étaient de bonne volonté. **III** - La seconde épouse de Jules Romains, Lise, l'en a sorti. **IV** - Jouât peut-être un peu gros. En fête. **V** - Fut plus, pour Jules Romains, une étape qu'un but. **VI** - On y trouve rarement la fortune. Entre la Troade et l'Ionie. **VII** - Etablit un rapport dans un cercle. « El » a remplacé Orléansville. **VIII** - Son ombre plana, tout comme son influence, sur la trilogie « Psyché » de Jules Romains. Jules Romains vécut dans celui des Grandeurs : têtes couronnées et dirigeants politiques. **IX** - Consacrées. Sortie de Rome. **X** - Le premier ou le seul ? Les personnages de Jules Romains ne l'étaient pas dans leur époque.

VERTICALEMENT : **A** - Habillas. Pour Jules Romains le monde était tel qu'il le poussa à l'exil. **B** - Sigle de paix, malheureusement peu efficace. Champignon comestible à spores noires. **C** - Jules Romains l'était, de formation. **D** - Cet auteur français (1869-1951) fut contemporain de Jules Romains. Vieil Indien. **E** - Ne court qu'un lièvre à la fois. Port du Yémen du Sud. **F** - Fîmes comme Jules Romains pendant ses nombreux voyages. En selle. **G** - Chaque œuvre de Jules Romains en véhicule plusieurs. **H** - Jouvet en fut un très grand pour Jules Romains. Palmier d'Afrique noire et d'Asie du Sud-Est. **I** - N'est jamais seul en crise. Jules Romains ne l'est, ni ne le sera, par d'autres écrivains. **J** - Mieux vaut ne pas prendre cette mouche pour accéder au sommeil. Les personnages des romans de Jules Romains le sont de son sens de l'observation autant que de son imagination.

Solution des mots croisés du n° 622

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	S	■	S	I	L	E	N	C	E	■
II	A	R	T	S	■	P	U	N	I	R
III	V	O	Y	A	G	E	■	■	V	E
IV	■	M	L	■	O	L	L	E	■	V
V	C	A	E	N	N	A	I	S	■	O
VI	A	N	■	I	C	I	■	S	E	L
VII	S	■	N	E	O	■	T	A	C	T
VIII	■	P	O	P	U	L	A	I	R	E
IX	O	R	■	C	R	A	N	■	A	■
X	R	E	J	E	T	■	T	O	N	S

Collection Jean Jaurès

GROUPE SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

UNE FÉDÉRATION DE PETITES ET MOYENNES BANQUES

AU SERVICE DES PME-PMI ET DES PARTICULIERS

NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

5, BOULEVARD DE LA MADELEINE
75001 PARIS - TÉL. (1) 42 61 51 30

SOCIÉTÉ DE BANQUE DE BOURGOGNE - 42, rue Denon - 71000 CHALON-SUR-SAÔNE
SOCIÉTÉ DE BANQUE MIDI-PYRÉNÉES - 1, rue Abellan - 09300 LAVELANET
SOCIÉTÉ DE BANQUE DU NORD - 81, bd de la Liberté - 59800 LILLE
SOCIÉTÉ DE BANQUE DE NORMANDIE - 22, place Jules-Ferry - 76600 LE HAVRE
SOCIÉTÉ DE BANQUE DE PROVENCE - 76 bis, cours Lafayette - 89000 TOULON

Également à Agen, Aix-en-Provence, Beaune, Bordeaux, Bormes-les-Mimosas, Caudebec-en-Caux, Dijon, Hyères, La Londe, La Seyne-sur-Mer, La Valette-du-Var, Le Havre, Le Luc-en-Provence, Lillebonne, Louhans, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Nîmes, Pau, Roubaix, Rouen, Toulouse, Valence, Villeurbanne, Région Parisienne.

STUDIO 44

Questions pertinentes à un républicain impertinent.



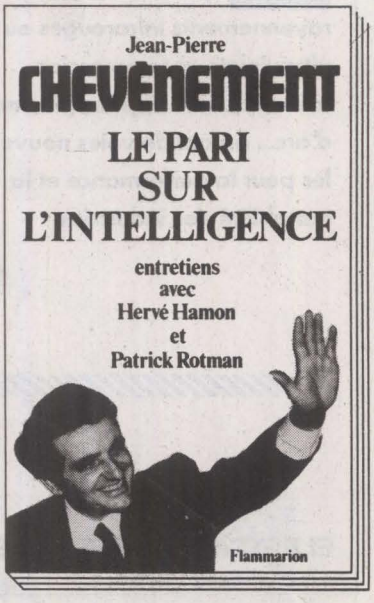
Réponses aux questions d'Hamon et Rotman

Cette interview, c'est Jean-Pierre Chevènement qui en a eu l'idée.
Et choisir pour interlocuteurs, deux hommes aux idées notoirement divergentes des siennes, c'est aussi une idée de Chevènement.

Cela donne un livre brillant, incisif, sans complaisance où l'homme Chevènement se révèle, avec ses vérités, ses convictions, ses élans, ses doutes.

312 pages, 78 F.

Flammarion





Ponts ou échangeurs routiers, crèches ou équipements hospitaliers, transports urbains ou aéroports, les collectivités locales, votre commune, votre département ou votre région ont toujours besoin de fonds pour financer de nouveaux équipements.

La Caisse d'Équipement des Collectivités Locales (CAECL), établissement public géré par la Caisse des dépôts, leur prête ces fonds qu'elle réunit en faisant appel à l'épargne publique, suivant 2 types d'emprunt obligataire:

- un emprunt permanent CAECL "Régions de France", le seul emprunt auquel vous pouvez souscrire à tout moment, dans les bureaux de poste, les caisses d'épargne, chez les comptables du Trésor et les agents de change.
- des emprunts CAECL ponctuels, disponibles aux mêmes endroits, mais aussi dans les banques.

Les obligations de la CAECL, un placement sûr et rémunérateur par lequel vous participez à l'équipement des collectivités locales en France.

La CAECL
finance les collectivités locales.

CAECL

LE COURANT DE LA VIE



Laser, induction, rayonnements infrarouges ou ultraviolets, recompression mécanique de vapeur, plasmas d'arc... autant de voies nouvelles pour la performance et la rentabilité des industries.



ELECTRICITE DE FRANCE

Sodei conseil

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325